

Coupe Canada
**Eagleson
choque les
amateurs
de hockey**

page C-2



Tennis
**Deuxième
titre pour
le Tchèque
Ivan Lendl**

page C-4



**21,000 petites
entreprises du
Québec menacées
de faillite (C-6)**

Pas de grave tremblement de terre (A-3)

un abonnement
"ça vaut le coût"
647-3333
LE SOLEIL

LE SOLEIL

AUX
GALERIES
de la
CAPITALE

FIDUCIE
PRÊT, REVENU

85e année, no 196
120 pages 7 cahiers • •

QUÉBEC, MARDI 18 AOÛT 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

• • Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Edition nationale du Globe menacée

MONTREAL (d'après PC) — La principale recommandation de la Commission Kent sur la concentration de la presse pourrait forcer Thomson Inc. à abandonner l'édition nationale du Globe and Mail de Toronto ou à renoncer à ses intérêts dans ce quotidien, révèle The Gazette dans son édition d'aujourd'hui.

Selon le quotidien montréalais, le rapport de la Commission Kent, qui est déposé aujourd'hui, recommandera au gouvernement fédéral de défendre aux grandes chaînes de journaux de publier un quotidien national et de contrôler les stations de radio et de télévision à l'intérieur de leur zone d'influence.

Si Thomson, qui avec 40 quotidiens contrôle 22 pour 100 du tirage total des quotidiens canadiens, désire continuer la publication de l'édition nationale du Globe and Mail, elle devra renoncer à ses intérêts dans ses autres journaux.

Actuellement, le Globe and Mail publie des éditions pour Calgary et Montréal et en projette d'autres pour Vancouver et les Maritimes.

C'est la fermeture simultanée, en août dernier, de l'Ottawa Journal par la Thomson et du Winnipeg Tribune par la Southam, qui a entraîné la création de la commission royale d'enquête présidée par M. Tom Kent.

4 agents de la GRC accusés de kidnapping

MONTREAL (PC) — Quatre membres de la Gendarmerie royale du Canada ont été accusés hier d'avoir enlevé et séquestré, en 1971 et 1972, André Chamard et André Laforest.

Ces deux derniers avaient affirmé devant le commissaire Jean Keable que les policiers fédéraux voulaient ainsi les forcer à devenir indicateurs de police.

L'inspecteur Bernard Blier de même que les agents Richard Daigle, Bernard Dubuc et Laurent Hugo devront comparaître en cour criminelle le 15 septembre. Blier, Daigle et Dubuc faisaient partie de 17 membres de la GRC accusés en juin d'autres actes illégaux.

Ces accusations font suite aux recommandations faites au gouvernement Lévesque en mars dernier par M. Keable, qui enquêtait sur certaines activités policières en territoire québécois et entourant les événements d'octobre 1970.

Egalement le 15 septembre, un total de 11 policiers comparaitront à Montréal pour répondre à des accusations relatives au vol de la liste des membres du Parti québécois, en janvier 1973.

Cinq autres doivent être accusés, le 21 septembre à Saint-Jean, en rapport avec l'incendie d'une grange à Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Un dernier policier doit comparaître le 1er octobre à Granby, à propos d'un vol de dynamite à Saint-Paul-d'Abbotsford.

En tout, 18 policiers ont été accusés, l'agent Hugo venant compléter la liste hier.

Déroute totale pour Trudeau

Victoire écrasante de LaSalle

par la Presse canadienne

Les électeurs de deux circonscriptions ont fait subir hier un sérieux revers aux libéraux du premier ministre Trudeau en élisant un conservateur et un néo-démocrate lors d'élections partielles.

Dans Joliette, au Québec, le conservateur Roch LaSalle a obtenu la plus importante majorité de sa carrière politique, plus de 13.000 voix, et assurera sa propre succession à Ottawa. Même si sa victoire était prévue, des observateurs avaient prédit que le libéral Michel Denis lui ferait une vive lutte.

Le candidat conservateur a déclaré que le scrutin d'hier constituait "une motion de non-confiance à l'endroit du premier ministre Trudeau".

Devant une salle comble, surchauffée par l'enthousiasme de ses partisans et des caméras de la télévision, M. LaSalle s'est employé à porter de sévères critiques à l'endroit du premier ministre Trudeau.

Le Québec a dit "Non merci, à M. Trudeau, pour la façon dont il administre le pays, pour cette vision constitutionnelle inacceptable, pour un Canada qu'il a inventé et qui n'existera jamais", a déclaré M. LaSalle, acclamé chaleureusement à plusieurs reprises par ses partisans.

De son côté, le néo-démocrate Dan Heap, âgé de 55 ans, qui avait mordu la poussière à quatre reprises dans des élections fédérales et provinciales, a remporté une victoire serrée dans la circonscription torontoise de Spadina, défaisant ainsi Jim Coutts, jusqu'à récemment le principal adjoint de Trudeau.

La circonscription était libérale depuis 36 ans et presque tout le monde considérait Coutts un gagnant sûr et un futur ministre. Il a plutôt fini deuxième.

Voir A-2, VICTOIRE



Roch LaSalle partage sa joie avec l'un de ses partisans en venant d'apprendre sa réélection dans Joliette, circonscription qu'il avait quittée pour tenter sa chance sur la scène provinciale.



richard
daignault
à Ottawa

Quelques heures à peine après sa rentrée d'Afrique, où il avait été fêté, ovationné, choyé, pendant une dizaine de jours, Pierre Trudeau s'est fait servir deux magistrales douches d'eau froide par des électeurs canadiens écœurés de la crise politique et économique au Canada.

Occupé par les problèmes internationaux depuis la tenue du sommet économique à Montebello, Trudeau n'avait même pas mis le pied une seule fois dans les circonscriptions de Spadina et Joliette.

Malgré tout ce qu'ils ont fait pour tenter d'acheter le vote, les libéraux s'attendaient de perdre dans Joliette. Toutefois on ne s'attendait pas à une déroute totale.

Mais c'est surtout dans Spadina, à Toronto, que l'on peut mesurer toute la force de l'explosion antilibérale, et anti-Trudeau.

Car Jim Coutts, le candidat libéral dans Spadina, s'est vanté tout au long de la campagne de son rôle prestigieux auprès du premier ministre, de leurs liens politiques et personnels, pensant tout balayer dans cette région libérale depuis toujours.

Si le résultat de ces complémentaires est grave pour les libéraux, il est catastrophique pour Pierre Trudeau.

Avec Trudeau, les libéraux ont perdu à peu près tout l'Ouest canadien.

Il donne maintenant des signes d'effondrement au cœur même de cette région d'où il tire toute la force qui lui reste, c'est-à-dire le centre du pays, l'Ontario et le Québec.

Les résultats dans Joliette et Spadina sont spectaculaires. La dégringolade du vote libéral dans les deux circonscriptions est patente.

Pierre Trudeau est resté enfermé chez lui au 24 Sussex alors que son bureau s'occupait d'envoyer des messages de condoléances aux candidats défaits et de répondre aux questions des journalistes de la capitale.

Joe Clark, le chef conservateur, dont le parti devient par le fait de ce vote plus représentatif dans diverses régions du Canada, était à son bureau de la rue Wellington.

Au moment de rencontrer les journalistes son visage cachait mal une certaine excitation. C'est peut-être sa tête qu'il vient de sauver dans Joliette et Spadina.

Il s'est dit "fier" de l'ampleur du vote conservateur dans Joliette.

"Il y a une tendance au Québec qui se dessine. Lors de l'élection complémentaire dans Lévis, il y a quelques mois, les conservateurs prenaient 30 pour 100 du vote, soit une augmentation importante", a dit Clark. "Dans Toronto, nous progressons", a-t-il ajouté.

Une chose est maintenant certaine, les libéraux ont subi un revers de taille dans une circonscription torontoise où les libéraux étaient réputés indélogeables.

La candidature de Jim Coutts, et l'opération que les libéraux ont imaginée pour le faire élire dans Spadina, s'avère un mini-désastre du genre de celui qui s'était produit dans le cas de Pierre Juneau, à Montréal, il y a quelques années.

Coutts et Juneau sont des intimes du premier ministre. Surnommé le "chérubin", Coutts porte une admiration sans faille à l'endroit de Trudeau, dont il était le secrétaire principal et le conseiller personnel jusqu'au moment du dé-

Voir A-2, DÉROUTE

□ **L'éditorial de Marcel Pénin:
Trudeau subit un dur revers**

page A-6

□ **Dossiers: Joliette et Spadina**

page A-7

Services aux pêcheurs

Hausses de prix jugées ridicules et sournaises

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Aux yeux des industriels de la pêche maritime, les hausses des coûts d'utilisation des entrepôts frigorifiques du gouvernement du Québec sont "spectaculaires", "ridicules" et même "sournaises".

Vol de \$1 million

Troisième arrestation

Le filet se resserre autour des auteurs du vol de \$1 million de la Banque Nationale. Un troisième suspect a été arrêté tôt ce matin à Montréal.

Ce sont les efforts conjoints de

la sûreté municipale de Québec, de la police de la CUM et de la Sûreté du Québec qui ont permis cette arrestation. L'identité de l'individu ne sera révélée que demain matin, lors de sa comparution.

"Nous n'avons pas encore terminé l'enquête et les autres membres du réseau sont sur leurs gardes", a expliqué l'inspecteur Desjardins, de la sûreté municipale.

autre nouvelle page A-15

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-14
Arts et spectacles	B-5 à B-7
Bandes dessinées	A-4
Bridge	D-11
Carrières et professions	B-2
Décès	D-15
Economie-finances	C-6 et C-7
Feuilleton	B-6
Horoscope	D-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mode	B-3
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-5
Télévision	B-6

météo

Ciel clair avec quelques passages nuageux aujourd'hui et demain. Maximum les deux jours de 20 à 22. détails, page D-3

Voir A-2, PÊCHEURS

VICTOIRE

(Suite de la première page)

derrière Heap devantant la conservatrice Laura Sabia.

Les résultats ont réjoui les chefs conservateur Joe Clark et néo-démocrate Ed Broadbent. Clark s'était engagé à fond dans la campagne et les résultats obtenus par ses deux candidats ne peuvent que l'aider à conserver son leadership. Aussi bien Clark que Broadbent ont interprété le vote comme le rejet des politiques du gouvernement libéral.

Peu de votants

La participation des électeurs au scrutin a été faible dans les deux circonscriptions.

Les résultats ne viennent pas menacer la majorité libérale aux Communes. Les libéraux occupent maintenant 147 sièges, les conservateurs 102 et les néo-démocrates 33 dans un Parlement qui en totalise 282.

Dans Joliette, LaSalle a reconquis son poste d'unique député conservateur du Québec aux Communes. Il en avait démissionné pour prendre la direction du parti de l'Union nationale au cours des dernières élections provinciales. Il avait subi une amère défaite puis a finalement décidé de retourner sur la scène fédérale.

Au lieu d'une lutte serrée prévue par plusieurs, LaSalle a eu une victoire facile: 24.542 voix contre 11.477 pour Denis, son plus proche adversaire. Suivent Claude Forget (Rhino) 662; Jean-Guy Mercier (Ind.) 354; Jacques Trudeau (NPD) 281; Carl O'Malley (CS) 94; Paul Desormiers (Ind.) 94; Raymond Turmel (Ind.) 43.

Dans Spadina où l'on croyait à un gain facile des libéraux, on a plutôt assisté à une course très serrée. Heap, un conseiller municipal de Toronto, a reçu 7.483 voix; Coutts, 7.308; Mme Sabia, conservatrice, 6.477; Douglas, Rhino, 287; Champlin, 152; Turmel, 98; McBride, 80; et Rodgers, 39.

Réactions

Clark et Broadbent estiment que les libéraux ont perdu parce que le gouvernement a négligé les véritables problèmes des Canadiens.

"C'est évidemment un vote de protestation et si, ce soir, nous avions eu une élection générale, il est clair que la population canadienne aurait opté pour un changement de gouvernement", a dit Clark avant de connaître les résultats finaux dans Spadina.

Il n'a rien ajouté à ses commentaires après qu'il fut connu que Heap avait remporté Spadina, mais il avait déclaré plus tôt que peu importait qui gagne, c'était une "grosse défaite pour la machine libérale".

Le chef conservateur a affirmé qu'il croyait avoir joué un rôle dans la victoire de Roch LaSalle, expliquant que son parti, avec les 30 pour 100 des votes obtenus précédemment dans l'élection partielle de Lévis, avait commencé à se gagner un appui électoral au Québec.

Pour Ed Broadbent, du NPD, la signification de la victoire de Heap dépasse largement les limites de Spadina.

"Avec un niveau record d'inflation, avec un niveau record des taux d'intérêt au Canada... le Nouveau Parti démocratique a insisté pour dire que l'économie était le sujet numéro un."

Du côté du premier ministre Trudeau, point de commentaires. Son bureau a plutôt émis des copies de deux messages envoyés à Denis et à Coutts dans lesquels il dit partager la déception des deux candidats.

La Quotidienne

2-0-3

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

Mme Pauline Bouffard plaide non coupable

SAINT-JOSEPH — Mme Pauline Bouffard, de Saint-Prospère de Dorchester, qui a vu sa maison démolie le 6 août dernier par une décision du conseil municipal, a plaidé non coupable, ce matin au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, aux diverses accusations portées contre elle; son procès a été fixé au 4 novembre prochain.

Devant une centaine de personnes massées au palais de justice, Mme Bouffard a été accusée "d'avoir le, ou vers le 6 août 1981, volontairement entravé M. Laurent Paré, huissier, dans l'exécution légitime d'un acte judiciaire commettant par là une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité".

Mme Bouffard a aussi été accusée d'avoir entravé les agents Gilles Leclerc et Gisèle Caron, de la Sûreté du Québec, dans l'exercice de leurs fonctions.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 10h30

Samedi 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

PÊCHEURS

(Suite de la première page)

treposage de la "boîte" (appât utilisé par les pêcheurs) ne sera plus gratuit.

"Effectivement, a confirmé M. Bernard Blais, directeur général de Primeror, une entreprise de transformation du poisson située sur la Basse-Côte-Nord, nous n'avions aucune connaissance de ce qui s'en venait. C'est même surnois."

"En ce moment, je n'ai toujours rien reçu du gouvernement m'avisant de la hausse", a poursuivi M. Blais, qui est un des directeurs de l'Association québécoise des industries de la pêche (AQIP) et président sortant du Conseil des pêcheries du Canada.

Mauvais moment

"Généralement, a expliqué M. Blais, ces révisions de tarifs se font en début de saison. Normalement, tu absorbes des hausses de 10 à 15 pour 100 sans regretter. Là nous parlons d'augmentations de 200 pour 100 pour la glace."

Les hausses arrivent à un mauvais moment. "Elles sont très substantielles. Et elles tombent mal. La semaine dernière, l'AQIP devait présenter un mémoire sur les difficultés financières de l'industrie de la pêche maritime."

"Nous sommes tout surpris, a commenté M. Lucien Morrissette, secrétaire de l'AQIP, organisme représentant les 26 plus importantes industries de ce domaine qui assure 90 pour 100 de la production québécoise de poisson."

"Que les industries paient un prix raisonnable, nous sommes d'accord, mais le secteur est en difficulté et le temps est plutôt mal choisi."

Expliquant qu'il n'a pas encore eu tous les détails, le directeur général de la Fédération coopérative des pêcheurs unis, M. Richard Lapointe, a mentionné que "à première vue, cela nous paraît exorbitant. C'est considérable compte tenu de la détérioration des marchés du poisson, du ralentissement des ventes et des hausses des taux d'intérêt".

Déséquilibre

Certaines entreprises verront leurs prévisions budgétaires bouleversées. Madelipêche, aux îles de la Madeleine, devra ajouter environ \$30.000 pour l'approvisionnement en glace de sa flotte de bateaux, a indiqué le gérant général de l'entreprise, M. John Arseneault.

La décision devrait toucher sérieusement une coopérative comme Pêcheurs unis du Québec: pour la production de glace, la congélation et l'entreposage, il fallait compter plusieurs centaines de milliers de dollars; uniquement pour la glace servant dans les usines de transformation pour le poisson congelé, la note s'est élevée à \$70.000 l'an dernier, a constaté le directeur général, M. Lapointe.

Pour l'instant, aucun industriel ne peut chiffrer les coûts supplémentaires encourus, la décision leur étant imposée à l'improviste. Plusieurs ont d'ailleurs déploré que le gouvernement n'ait mené aucune consultation avant d'imposer de redressement tarifaire important.

"A la première occasion, l'AQIP fera des représentations auprès du gouvernement", a laissé entendre M. Morrissette. L'AQIP demanderait, entre autres, que le gouvernement se préoccupe davantage du milieu de la pêche.

"Nous demandons depuis trois ans que le conseil consultatif des pêches soit remis en force. C'est déplorables, en ce moment. Il n'y a pas de dialogue et nous apprenons les nouvelles par les journaux."

Le directeur de Pêcheries Malbaie, M. Gaston Langlais, a indiqué ne pas être surpris par l'annonce des augmentations. "La gestion du gouvernement actuel est de vendre \$1 ce qui coûte \$1. Comme homme d'affaires, c'est aussi mon point de vue. Dans une politique d'ensemble, c'est acceptable."

"Cependant, le gouvernement s'il nous demande d'être efficaces, il se doit de l'être également. S'il diminue la redistribution aux entreprises, qu'il diminue la taxation et qu'il sabre dans ses fonctionnaires également. S'il est logique, qu'il jette quelques fonctionnaires de la DGPM dehors. Il y en a 244 en ce moment. Il y en a au moins 150 de trop."

Le "Tabarzin" à Marseille

C'est le juge Marc Choquette, de la cour des sessions, qui a entendu la cause ce matin; M. Choquette a levé l'interdit fait à Mme Bouffard le 6 août de mettre les pieds dans sa paroisse natale, soit Saint-Prospère.

La démolition de la maison de Mme Bouffard survenait après des mois de péripéties judiciaires entre le conseil municipal et la propriétaire de la demeure. Le litige portait essentiellement sur une question de zonage.

Le "Tabarzin" à Marseille

MARSEILLE (d'après AP et AFP) — La vedette "Tabarzin", détournée, la semaine dernière, par des opposants iraniens, a pénétré, aujourd'hui, dans la rade de Marseille.

Le bâtiment, qui venait de Casablanca où il a fait escale après son détournement, a été aperçu au large du lieu-dit "la Pointe rouge", sur le littoral sud de Marseille.

La vedette "Tabarzin" faisait partie d'un groupe de trois navires du même type livrés par la France à l'Iran le premier août dernier. Les deux autres vedettes iraniennes se trouvent actuellement dans le port algérien d'Oran où elles ont fait escale en attendant de poursuivre leur route vers l'Iran.



Un Francis Fox visiblement secoué par l'ampleur de la défaite libérale dans Joliette adresse quelques mots à l'endroit du candidat défait Michel Denis, au quartier général de ce dernier.

DÉROUTE

(Suite de la première page)

clenchement de l'élection complémentaire dans Spadina.

Faut-il voir derrière ce stratagème la main de l'ineffable sénateur Keith Davey de Toronto, puissance derrière le trône au sein des hautes instances libérales à Toronto? Davey a sûrement trempé dans l'affaire.

Le grand responsable, cependant, de l'affaire Coutts c'est le premier ministre lui-même. Ce n'est peut-être pas lui qui a imaginé le scénario dépourvu de tout sens de "fair play". Nomination éclair du député Peter Stolle y au Sénat. Déclenchement de l'élection complémentaire le même jour pour profiter au maximum de l'effet surprise. Parachutage de l'Albertain Coutts à la convention libérale de la circonscription torontoise.

Même si ce n'est pas lui qui a imaginé ces ruses, Trudeau s'y est prêté. C'est lui qui a nommé Stoller et déclenché l'élection le même jour. Il était le seul homme qui en avait le pouvoir.

Trudeau a-t-il été utilisé? C'est possible. Mais ce n'était pas la première fois qu'il se prêtait à des manœuvres semblables.

Dans le cas de Juneau, les électeurs de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, bien que traditionnellement libéraux, avaient réagi très mal à la suite d'une machination peut-être encore plus hautaine que l'opération Coutts.

Cette fois Trudeau avait nommé Juneau ministre des Communications avant même la tenue de l'élection complémentaire.

Trudeau s'était imaginé que l'électorat montréalais endosserait automatiquement un ami déjà consacré ministre du cabinet fé-

déral. Or l'électorat dit non et Juneau, défait par un inconnu, dut démissionner le lendemain de l'élection complémentaire et redevenir haut fonctionnaire.

Coutts occupait un poste politique, au bureau de Trudeau. Son avenir immédiat demeure incertain. Mais Trudeau a le pouvoir de lui trouver une niche dans la vie publique.

Les défaites libérales d'hier affaiblissent considérablement le gouvernement actuel dans ses relations houleuses avec l'Alberta et avec l'ensemble des provinces dissidentes en ce qui concerne le rapatriement de la constitution.

La force de la position de Trudeau, à la tête du Parti libéral et du gouvernement, est ébranlée et il n'est pas impossible que des répercussions se fassent sentir.

le mot du jour

Sur toute la ligne

Lorsqu'un commerçant annonce qu'il abandonne certaines "lignes", il commet un anglicisme. Il aurait pu choisir parmi une foule d'autres mots: articles, nouveautés, produits, séries d'articles, ensembles, modèles, suites, genres, etc.

Pierre BELLEAU

et
la fête commence
le tout nouveau magasin
simons
les galeries de la capitale
ouvre mercredi
le 19 août
joignez-vous à la fête
le nouveau magasin simons sera ouvert, mercredi, à compter de 9hres. 30.



Le lourd "dix roues" a versé sur le côté, sur un terrain privé, après l'impact.



La voiture-taxi de M. Roland Pageau, de Neufchâtel, a été réduite en bouillie.

Le Soleil, Gilles Lafond

Boulevard l'Ormière

Un chauffeur de taxi meurt coincé dans son véhicule

par Michel TRUCHON

M. Roland Pageau, âgé de 62 ans, un chauffeur de taxi bien connu à Loretteville, a été tué sur le coup, hier midi, quand un lourd camion est venu emboutir sa voiture, sur le boulevard l'Ormière, dans les limites de Neufchâtel.

Le conducteur était en route pour aller chercher un client et roulait en direction sud. Pour des raisons qui restent encore à déterminer, un "dix roues" circulant en sens opposé a heurté la chaîne de trottoir du côté est et a dérapé, heurtant la Chrysler de plein fouet, directement dans la portière gauche.

L'accident est survenu un peu après 12h45, juste après le centre commercial l'Ormière, à quelques mètres du boulevard Johnny-Parent. La voiture-taxi a rebondi sur un terrain privé, du côté ouest, tandis que le camion, qui s'était renversé, s'arrêtait sur un autre terrain, du côté est du boulevard.

M. Pageau, domicilié à Neufchâtel, est mort coincé dans les débris de la voiture, après avoir été fauché par un coin du camion. Il a fallu plusieurs minutes pour le sortir de l'amas de ferraille et les pompiers de Québec, avec leurs machoires de survie, ont été appelés à la rescousse. À leur arrivée,

les policiers de Québec, aidés par ceux de Loretteville et les ambulanciers, avaient réussi à sortir le corps par la portière arrière droite de la Chrysler, s'appuyant sur une échelle.

Le spectaculaire accident a attiré des dizaines de curieux et la police de Loretteville a eu fort à faire pour les maintenir à distance, devant même utiliser des câbles pour endiguer la foule. La circulation a été longuement bloquée.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Bérard Pélipin, de la sûreté municipale de Québec. Celui-ci a déjà recueilli les dépositions de plusieurs témoins, mais est à la recherche de deux automobilistes.

Il s'agit du conducteur d'un camion de livraison de la Laiterie Laval, qui suivait le "dix roues" et de celui d'une voiture particulière qui était juste derrière le taxi de M. Pageau.

Le camion impliqué dans l'accident appartient à la compagnie Les Entreprises Bon Conseil Ltée. Il était conduit par un jeune homme de 25 ans qui a été légèrement blessé.

Des témoins ont raconté l'avoir vu frôler la chaîne de trottoir, dériver du côté gauche et heurter la voiture qui venait en sens inverse. Le mastodonte circulait à vide au moment de l'accident.

Rien n'indiquerait un séisme important pour notre région

MONTREAL (PC) — Selon un chercheur du gouvernement fédéral, il n'y a pas de raison de craindre qu'un grave tremblement de terre frappe la vallée du Saint-Laurent, tel que prédit par un professeur américain.

"Il n'y a rien dans notre recherche qui puisse indiquer qu'un

Dix marins polonais désertent

HALIFAX (PC) — Dix marins polonais qui avaient refusé de regagner leur remorqueur de haute mer, l'Arcisewski - ayant accosté vendredi dernier à Halifax - seront autorisés à solliciter le statut de réfugiés, cette semaine, a déclaré hier, M. Marks, directeur régional de l'Immigration.

Il ajoute que "théoriquement" les 10 hommes sont considérés comme déserteurs jusqu'à ce que le ministre fédéral de l'Immigration se prononce sur leur statut, probablement demain ou jeudi.

Les 10 marins avaient quitté leur navire, vendredi, après que celui-ci eut accosté à Halifax pour permettre l'hospitalisation d'un marin malade, et s'étaient présentés à la police.

gros séisme est imminent, a déclaré hier dans une entrevue téléphonique depuis Ottawa M. Robert Wetmiller, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il n'y a rien eu d'habituel dernièrement en termes de petites secousses."

Le service sismologique du ministère surveille de près les mouvements du sol dans la vallée du Saint-Laurent, surtout près de La Malbaie, où on compte jusqu'à 10 petites secousses par mois.

"Il y a eu plusieurs importants tremblements de terre dans cette région et cela se produira à nouveau", a dit M. Wetmiller.

Mais même dans ce cas, a-t-il ajouté, un désastre est peu probable parce que le code du bâtiment requiert, dans des régions exposées comme Montréal et Québec, que chaque construction soit renforcée.

Le grand nombre de morts qu'on déplore lors des séismes dans les pays sous-développés, a-t-il rappelé, est dû au peu de solidité des immeubles qui s'écroulent sur les habitants.

Dimanche, on avait rapporté les affirmations du professeur Benjamin Howell, de l'université Penn State, selon qui un grave séisme pourrait se produire d'ici 10 ans le long du Saint-Laurent.

"Un journaliste m'a demandé si cela pouvait se produire d'ici 10 ans et

j'ai répondu que oui, a expliqué M. Howell au téléphone depuis Harrisburg, en Pennsylvanie. Mis il n'y a rien de magique quant à ce chiffre 10. Si ça avait été 20, j'aurais également répondu oui."

Prochain à l'est

Selon M. Howell, il y a 40 pour 100 des chances que le prochain séisme grave à l'est des montagnes Rocheuses touche la vallée du Saint-Laurent.

De séismes importants se sont produits dans la région depuis l'an 1600 et la venue des Européens. Des légendes indiennes font état de séismes antérieurs mais elles manquent de détails.

M. Howell a fait un relevé des secousses répertoriées dans le passé et fait une extrapolation pour l'avenir, ce qui permet d'établir des tendances mais pas des prédictions certaines.

On déplore un seul décès dû à l'activité tellurique au Canada depuis qu'il a été colonisé, soit une jeune fille qui a reçu un objet sur la tête, à Montréal en 1732.

Les grands séismes de La Malbaie remontent à 1663 (il fut ressenti dans tout l'est du continent), 1870, alors que toutes les structures de brique de la région furent jetées bas, et 1925, quand la ville de Québec subit des dommages considérables.

À Cornwall en 1944, les dommages furent importants mais on ne déplorait aucune perte de vie.



Wayne WILLIAM

Procès de William fixé au 5 octobre

ATLANTA (d'après AFP) — Le procès de Wayne Williams, inculpé le 17 juillet du meurtre de deux des 28 jeunes noirs assassinés en deux ans à Atlanta (Géorgie), a été fixé au 5 octobre par un tribunal.

Le jeune cameraman noir de 23 ans a comparu hier devant un tribunal d'Atlanta. Le juge Clarence Cooper lui a notifié la date de son procès. Il a déclaré en présence de 150 personnes qu'il plaiderait non coupable.

Une nouvelle audition a été fixée au 3 septembre. Le juge a donné dix jours aux avocats pour lui faire parvenir leurs remarques et demandes de témoignages ou d'expertise.

Les derniers détails du procès devraient être réglés avant le 15 septembre, a ajouté le juge du tribunal du comté de Fulton, à Atlanta.

Le juge Cooper a demandé aux avocats des deux parties de ne pas faire de révélations à la presse et d'éviter les indiscretions dans cette affaire très délicate.

Wayne Williams avait été arrêté le 21 juin dernier après deux

semaines de surveillance intensive par la police.

Il avait été accusé du meurtre d'une des victimes, Nathaniel Carter, 27 ans, la plus âgée des 28 victimes de cette vague d'assassinats sans précédent, dont le corps avait été découvert dans la rivière Chattahoochee.

Cette découverte avait été faite deux jours après que la police eut appréhendé Wayne Williams près d'un pont enjambant la Chattahoochee. Les policiers de faction avaient entendu en pleine nuit le bruit d'une chute d'un objet dans l'eau au moment où Wayne Williams passait le pont le 22 mai.

Le 17 juillet, il avait été en outre inculpé pour un deuxième meurtre, celui de Jimmy Payne, un repris de justice de 21 ans dont le corps avait été retrouvé le 27 avril dans la même rivière.

En deux ans d'enquêtes coûteuses et controversées, Wayne Williams est le seul suspect à avoir été arrêté. Fait troublant qui risque de se retourner contre l'accusé: aucun autre meurtre d'enfant n'a été constaté à Atlanta depuis l'arrestation de ce "suspect numéro un".

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- LA BAIE D'HUDSON
- SEARS
- EATON

INSERES DANS CETTE EDITION

VENTE

du 14 au 22 août

20% à 50%

sur toute la marchandise en magasin

- Tissus de fibres naturelles: lin, coton, rayonne, soie, laine
- Dentelles
- Nappes et napperons

La **Chiffonnerie INC.** 694-1146
66, boul. Champlain, Québec, G1K 4H7

Voici quelques-uns de nos spéciaux pour le retour à l'école

Paquet de 500 feuilles régulières Spécial 3 19	Paquet de 250 feuilles régulières Spécial 1 69	Paquet de 2 cahiers spirex de 200 pages Spécial 2 79	Paquet de 3 cahiers brochés de 88 pages Spécial 2 49
12 crayons avec gomme à effacer Spécial 1 79	PENTEL Crayon 5 mm 3.50 Surligneur 0.90 Tube de mine 0.98 Spécial 3 29	Crayon 5 mm et tube de mine Spécial 2 39	Crayon Paper Mate "Eraser Mate" Spécial 1 99
Crayons de couleur Prismacolor Boîte de 60 15.99 Boîte de 48 12.99 Boîte de 36 9.99	Ciseaux en acier 4 3/4" 2 29 6" 2 49	Etui de 20 crayons feutre "Canadians" Spécial 3 99	Etui de 20 crayons de couleur "Canadians" Spécial 3 99
Perforateur 3 trous "Acco" Spécial 13 99	Kirouac Place Ste-Foy 653-8544	Règle en acier 12" Spécial 2 99	

A Loretteville

Nouveaux règlements de zonage-lotissement

par Marc LESTAGE

C'est finalement hier soir que le conseil de Loretteville a procédé à l'adoption de ses nouveaux règlements de zonage-lotissement et de construction élaborés au terme d'un an de démarches de consultations et de compromis au niveau de la commission d'urbanisme.

C'est la marraine du projet, la conseillère Mme Lucie Pleau, qui a proposé l'adoption de l'importante "brique" de 400 pages de texte, hier soir, après avoir présidé la commission d'urbanisme depuis un an.

Cette résolution a été adoptée sans grand débat si ce n'est des ob-

jections formulées à de nombreuses reprises déjà par les conseillers Raymond Renaud et Marcel Martel pour que les nouveaux règlements consacrent indéfiniment les droits acquis des contribuables dont la situation est non conforme au nouveau texte de règlement.

Selon M. Renaud, la reconnaissance de ce principe permettrait par exemple à un propriétaire de commerce établi dans une zone résidentielle de reconstruire son établissement à la suite d'un incendie.

Le conseiller Marcel Martel a également renouvelé ses critiques à l'endroit du projet en expliquant qu'il

était du devoir des conseillers de protéger les droits des contribuables. M. Martel référait particulièrement au cas des citoyens du boulevard de la Colline qui ont réclamé tout au long du processus de consultation que cette artère conserve un zonage multiple "industriel-commercial et résidentiel", une situation que le conseil ne pouvait confirmer dans sa nouvelle réglementation, selon le maire Jean-Marie Beaulieu.



Nouveau règlement d'emprunt de \$1,182,364 à Charlesbourg

CHARLESBOURG — C'est hier soir que le conseil de Charlesbourg a présenté son règlement d'emprunt de \$1,182,364 concernant la réalisation de travaux de normalisation sur les rues Châtelaine, Grands-Prés, de la Seigneurie dans Bourg-Royal et sur la rue Verret dans le secteur de Notre-Dame-Laurentides. Sur la rue Verret, les travaux sont évalués à \$650,000 et à \$807,000 dans Bourg-Royal. Au total, la réalisation de ces travaux et les frais connexes coûteront \$1,457,000 dont une partie sera financée avec le résidu d'autres règlements, ce qui laisse un solde de \$1,18 million, selon le règlement présenté hier soir. Par ailleurs, on a appris qu'une partie des travaux prévus dans le secteur Notre-Dame-Laurentides ont été reportés à avril 1983. L'essentiel de ces travaux évalués à \$1,7 million sera cependant réalisé d'après l'échéancier initial.



Le maire Yvan Dubé, à droite, et son poulain, M. Emmanuel Côté ont finalement décidé d'entrer dans la course...

Entente de principe entre Loretteville et ses 27 fonctionnaires

par Marc LESTAGE

Le conseil municipal de Loretteville sera appelé bientôt à sanctionner les termes d'un accord de principe intervenu en présence du conciliateur dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail de ses 27 fonctionnaires municipaux.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la ville de Loretteville avait entrepris des négociations avec la ville au cours de l'hiver dernier. Au mois de juin, on a constaté un blocage qui a conduit les parties devant le conciliateur Roland Martel, le 22 juillet dernier.

A ce moment quelques points de la négociation étaient toujours en suspens dont les vacances, le calcul des

bonis, les congés de maternité et l'échelle des salaires sous certains aspects.

A la suite d'un nouvel échange de propositions, les parties sont maintenant convenues d'une entente de principe que les syndicats ont accepté lors d'une récente assemblée générale sur la foi du rapport verbal qui leur a été présenté en assemblée.

Du côté de la ville on attend que l'entente ait été traduite dans un texte pour la présenter au conseil et obtenir son accord. Il est probable à ce moment que le document sera aussi présenté aux syndicats et la signature pourrait survenir dans les jours suivants à moins d'un nouvel accrochage imprévisible.

Subvention de \$15,000 à la ville de Sainte-Foy

Le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, vient d'annoncer que la ville de Sainte-Foy se verra octroyer la somme de \$15,000 en subvention de son ministère dans le cadre du programme d'aide à la densification.

Il s'agit d'une aide de \$1,000 par unité de logement dont la municipalité a favorisé la construction dans le but de constituer des ensembles d'habitations à densité moyenne et aider l'utilisation économique du terrain.

Le ministre Léonard a précisé

qu'il s'agit là d'une collaboration logique qui s'inscrit dans la tendance de plus en plus répandue en Amérique d'augmenter la densité des habitations sur les terrains destinés au lotissement vu l'augmentation accélérée du coût des services municipaux.

Ainsi, le territoire où les habitations sont construites, pour rendre ces "unités de logement" admissibles au programme d'aide, doit être équipé de rues, d'égouts et d'égouts et situé à l'intérieur ou dans le prolongement immédiat de secteurs déjà construits.

Beauport: enquête sur un incendie

La brigade du crime contre la propriété, section incendie, de la SQ à Québec, a ouvert une enquête sur l'incendie qui a endommagé une maison ancestrale située au 650 avenue Royale, à Beauport. Les dommages sont estimés à \$30,000.

C'est le débit de tabac La Boulée qui a été le plus endommagé. Le logement de M. Gaëtan Poitras, aux étages supérieurs, a subi les méfaits de la fumée.

La maison appartient à M. Bernard Latouche, du 21 rue Saint-André et, à prime abord, il semble qu'une défectuosité électrique soit en cause. Le débit de tabac était exploité par Mme Réjeanne Duchêne, de Château-Richer.

Val-Bélair

Le candidat du maire Y. Dubé participe enfin à la campagne

par Marc LESTAGE

Le candidat du Parti des citoyens de Val-Bélair, M. Emmanuel Côté, a

finalement décidé d'entrer de plein pied dans la campagne électorale en cours, pour dénoncer un projet de règlement d'emprunt de plus de \$1 million que les conseillers s'apprêtent à voter demain soir, lors d'une assemblée spéciale.

Lors de la présentation de son programme, la semaine dernière, M. Côté avait expliqué qu'il allait investir "le minimum d'efforts humains et matériels" dans cette campagne et que sa candidature visait "d'abord à témoigner de la vitalité de son parti".

Dès lors, il semblait assuré que la lutte se ferait essentiellement entre les deux autres candidats, Mme Louise Bourget-Rossignol indépendante et Gilles Duchesne, le candidat de l'équipe des conseillers.

Or, d'expliquer hier au SOLEIL le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, les conseillers viennent de fournir au Parti des citoyens "une occasion en

or" de se lancer dans la campagne en convoquant une assemblée spéciale pour demain soir, mercredi le 19, afin de présenter un règlement d'emprunt de \$1 million concernant la réfection de la route de l'Eglise nord et sud à Val-Bélair.

Avec un service de la dette qui grève actuellement près de 42 pour 100 du budget municipal, cet emprunt additionnel risque d'entraîner une hausse de taxe de 22 pour 100 pour les contribuables de Val-Bélair, en 1982, selon le maire. M. Dubé soutient que cette décision des conseillers est suffisante pour justifier son parti de modifier sa stratégie initiale et de publier une circulaire pour dénoncer ce projet.

En présentant son programme, M. Côté avait favorisé un gel complet des dépenses d'investissements municipales en raison du coût exorbitant du refinancement qu'il faudra faire en 1982.

PEANUTS



LES JUNGLES



MUTT ET JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Beauport pourrait se doter d'un meilleur système d'approvisionnement en eau potable

par Louis GAGNON

Le maire de Beauport, M. Michel Rivard, a déclaré hier, lors d'une réunion du conseil de ville qu'il se prononcerait bientôt sur la possibilité de doter la municipalité du meilleur approvisionnement en eau potable de la région de Québec.

M. Rivard a indiqué qu'il attendait le rapport d'une firme d'ingénierie, mandatée pour analyser les facilités techniques de puiser l'eau de sables, situées sous le lit de la rivière Montmorency.

Le projet semble réalisable en

1982 et fournirait 10 millions de gallons d'eau par jour. D'un coût estimé à quelques millions de dollars, relié aux infrastructures de raccordement avec le circuit d'aqueduc déjà existant, il constituerait une alternative enviable aux \$8 millions engloutis par la construction d'une usine de filtration.

Le maire a fait remarquer à la curie que l'adoption de cette nouvelle option signifierait l'abandon du raccord au réseau d'aqueduc de la ville de Charlesbourg et une diminution des coûts de la main-d'œuvre affectée à l'approvisionnement en eau potable.

Par ailleurs, M. Rivard a promis qu'il mettrait sur pied une bibliothèque de quartier, logée dans l'ancien hôtel de ville de Giffard. Cette nouvelle bibliothèque ouvrirait ses portes au début de la nouvelle année et contiendrait de quatre à cinq mille volumes. Cette solution temporaire bénéficie d'un octroi du gouvernement provincial.

Cinq individus travailleront à l'édification de ce lieu réservé à la culture dans le cadre d'un programme d'accès au travail.

La réunion a été ponctuée de plusieurs attaques de citoyens et d'échevins contre les forces policières de la municipalité. Certains témoignages concluaient à l'inaptitude du corps policier à contrôler la circulation, surtout les excès de vitesse tandis que les autres s'en prenaient à la protection du public qu'ils jugent inadéquate. Devant ces manifestations de mécontentement, le maire Rivard a déclaré qu'il allait rencontrer le chef de la police dans les plus brefs délais.

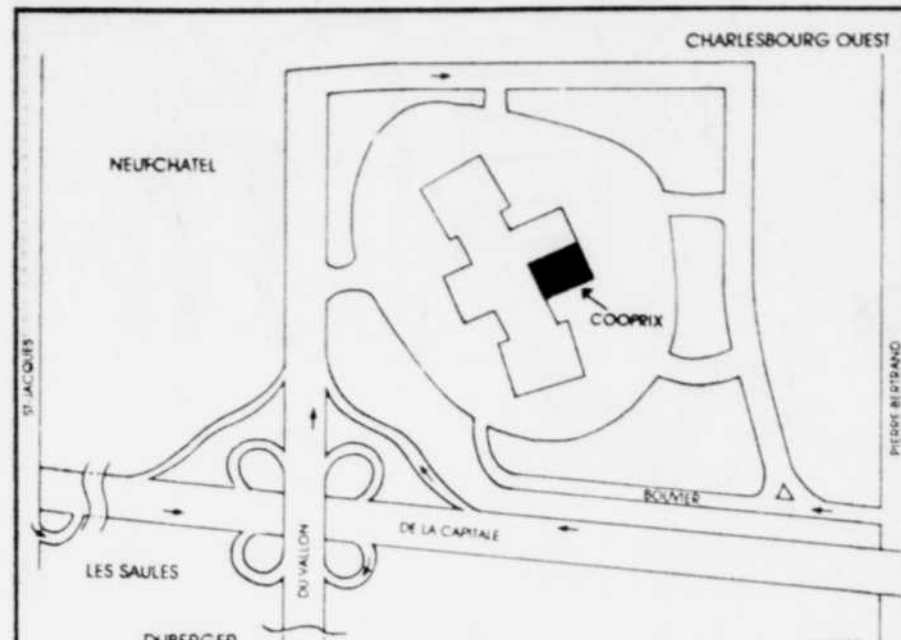
Finalement, le conseil a remis sur le tapis un programme "logisove" qui stagne depuis au moins deux ans. Ce projet de rénovation de logements piétine parce que les principaux instigateurs, la Caisse populaire de Montmorency, la préteuse, et la Société d'habitation du Québec se renvoient la balle d'un camp à l'autre.

Les parties sont censées se réunir mardi prochain pour tenter d'obtenir un règlement de la situation.



Centre communautaire

Les députés fédéral et provincial du comté de Montmorency, MM. Louis Ducloux et Clément Richard assistaient hier en compagnie du maire de Beauport M. Michel Rivard, à la levée de la première pelle de terre du centre communautaire et d'une piscine dans le secteur Montmorency de la ville de Beauport. Le coût total du projet se monte à \$1.200.000 et sera défrayé par les trois paliers de gouvernements.



Le dernier né des huit Cooprix de la région de Québec ouvrira ses portes mercredi le 19 août dans le nouveau centre les Galeries de la Capitale.

Le 8e Cooprix ouvrira ses portes cette semaine

par Marc LESTAGE

C'est à compter de cette semaine que le huitième et le plus vaste Cooprix de la région de Québec ouvrira ses portes, dans le nouveau centre commercial Les Galeries de la Capitale, à Québec.

Installé au coût de plus de \$2 millions, le nouveau magasin appartient à la Coopérative des consommateurs de la Capitale qui compte actuellement 500 sociétaires. Le président du groupe, M. Yves Jobin, a indiqué hier au SOLEIL que l'on espère recruter 2.000 nouveaux membres au cours des deux prochains mois suivant l'ouverture du supermarché coopératif.

Le nouveau Cooprix couvre 33.000 pieds carrés d'un local loué pour 20 ans dans les Galeries de la Capitale. C'est la Fédération des magasins coop du Québec qui a garanti les opérations du nouveau Cooprix à cet endroit pour la durée du bail.

Depuis dix jours, les 65 employés du magasin préparent les étalages en vue de l'ouverture prévue pour mercredi le 19 août. C'est

M. Jean-Paul Dusablon, autrefois directeur de la supervision à la Fédération des magasins coop, qui assurera la gérance du Cooprix de la Capitale.

En terme d'investissements, ce projet a été réalisé avec le concours de plusieurs partenaires du secteur coopératif dont la Fédération de Québec des caisses populaires qui a prêté \$630.000, la Société de développement coopératif, \$320.000, les Caisses populaires de la région de Québec, \$150.000 et les membres dont la contribution atteindra \$300.000 lorsque l'on aura réalisé l'objectif de recrutement de 3.000 sociétaires à \$100 chacun.

Entre-temps, c'est la Fédération des magasins coop qui a souscrit les \$600.000 qui manquent pour assurer le démarrage du projet. La contribution de la fédération pourrait bien doubler avant que le magasin atteigne son seuil de rentabilité et que les frais inhérents à l'ouverture ne soient amortis, d'ici deux ans, selon le président de la coopérative, M. Jobin.

Lac-Saint-Charles va représenter son règlement de "protection des rives"

par Marc LESTAGE

Le président de la Commission d'urbanisme de la municipalité de Lac-Saint-Charles, M. André Dufresne, a confirmé hier au SOLEIL que le conseil municipal a l'intention de présenter une nouvelle fois à la population un projet de règlement pour protéger les rives du lac.

On se souvient que les contribuables ont rejeté le projet de règlement décrétant une "zone naturelle" il y a quelques semaines. Selon M. Dufresne, cette décision fait suite à une campagne d'information menée par un groupe de résidents opposés au règlement qui "les priverait de leur droit de propriété", selon plusieurs opposants.

De fait, le projet de règlement de la ville vise à décréter la non-utilisation d'une bande de terrain de 30 pieds en bordure du lac. Cette réglementation et plusieurs autres ont

été suggérées par le ministère des Affaires municipales du Québec à Lac-Saint-Charles comme condition préalable à l'application d'un programme d'aide financière à la réfection du système municipal d'aqueduc et d'égout.

En vertu du programme Paira, relatif à l'amélioration des réseaux d'aqueducs et d'égouts, le gouvernement du Québec fait subventionner Lac-Saint-Charles pour des travaux correcteurs déjà réalisés à condition que la ville manifeste son intention de protéger l'environnement en décrétant une zone naturelle en bordure du lac, entre autres.

Selon M. André Dufresne, si Lac-Saint-Charles satisfait cette obligation et que le gouvernement verse les subventions promises, environ 70 pour 100 des propriétaires de Lac-Saint-Charles pourront obtenir une réduction de taxe appréciable en regard du financement des travaux cor-

recteurs. Selon M. Dufresne, dans la majorité des cas le montant des taxes attribuables à cet investissement passera de \$300 à \$190 environ par année.

L'information

Actuellement deux groupes de citoyens se font la lutte en faveur et contre ce projet de règlement. D'une part, des contribuables opposés au règlement devaient se réunir hier soir tandis que l'Association de protection de l'environnement du lac (APEL), a convoqué une réunion d'information pour mercredi soir.

Selon M. André Dufresne, "il est juste que le nouveau règlement de la ville interdise d'effectuer des amé-

nagements sur une bande de 30 pieds de terrain en bordure du lac", lors de nouvelles constructions riveraines. Par contre, "il est faux de prétendre que les riverains actuels ne pourront plus continuer à utiliser les terrains qu'ils ont aménagés près du lac". Ce privilège reconnu comme un droit acquis cessera cependant d'exister lorsque des travaux majeurs seront nécessaires en bordure du lac, comme pour refaire un mur de soutènement ou autres travaux du genre.

A ce chapitre, Lac-Saint-Charles ne fait pas exception puisque ce genre d'aménagement est maintenant déconseillé par l'Environnement partout dans la province de Québec, de conclure M. Dufresne.

Eau redevenue potable

Environnement Québec informe la population du secteur Pincourt, situé dans le quartier Neufchâtel de la ville de Québec, et du quartier Bellevue, dans la municipalité de Loretteville, alimentée par l'eau provenant du réseau d'aqueduc de la ville de Québec, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

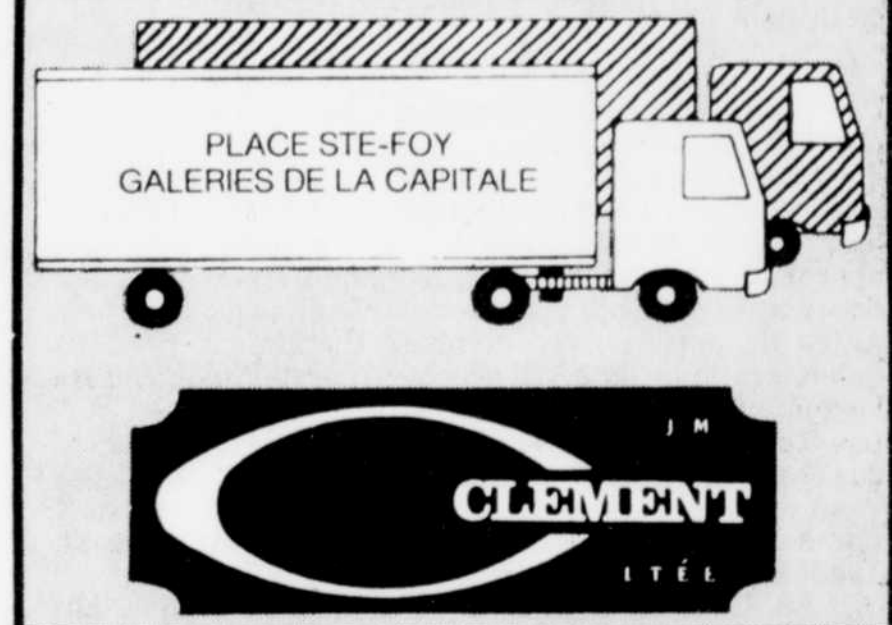
Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie.

Pensée du jour

La patience est l'art d'espérer.
(Vauvenargues)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

Bientôt nous serons deux pour mieux vous servir...



Offrez-vous-la pour l'automne!



\$6,998⁰⁰

no unité 8472

Reliant 2 portes

Sièges en tissu et vinyle, transmission 4 vitesses, moteur 2.2 litres, dégivreur électrique, moulure protectrice, radio AM, suspension renforcée, pneus radiaux. Certaines options illustrées en sus.

Automobiles Guy Beaudoin
CHRYSLER · PLYMOUTH · CAMIONS DODGE

CHRYSLER - PLYMOUTH - CAMIONS DODGE
MAÎTRE EN ÉCONOMIE
LYSTER: (819) 389-5721
LAURIER STATION: (418) 728-2863
Ligne directe pour Québec: 692-1815
(Service ouvert jusqu'à minuit, sauf le vendredi)

CLUB SANTÉ ET FORME
2750, ch. Ste-Foy
Plaza Laval, Ste-Foy

Le centre de conditionnement physique SANTÉ ET FORME est unique en son genre car il a choisi comme devise la perfection dans tous ses services.

GRAND SPECIAL D'OUVERTURE
Prix abordables pour une période limitée

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, APPELEZ
659-4838 — 659-4837

Jeunes gens! Jeunes filles! Adultes!

COURS DU JOUR ET DU SOIR
Cours commercial régulier
Secondaires III - IV - V

Certificat du ministère de l'Éducation

Attention spéciale aux adultes

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU INC.
475, de la Canadière - Tél.: 524-3215

Essai de 15 jours gratuit - Prêt sans intérêt
Bureau: 9h00 à 20h30

LE KILT SE PORTE BIEN

avec un petit quelque chose de clair, mais quelque chose de discret.

Une touche riieuse ici, comme un chemisier de crêpe framboise. Là, tout le sérieux du spencer noir en velours. Enjoué et versatile, oui le kilt de laine se porte à toute heure. Et quelle harmonie de clair-obscur!

Salon Jade

PLACE LAURIER
ATRIUM
5555, 3e Av. ouest
(Continuité de l'Av. du Collège)
Charlesbourg

Trudeau subit un dur revers



marcel
pélipin

Vlan! Et vlan!
Les libéraux de Pierre Elliott Trudeau viennent d'encaisser deux spectaculaires taloches aux élections complémentaires de Joliette et Spadina, où le candidat libéral se fit littéralement écraser, dans le cas de Joliette, et où la mince victoire du candidat néo-démocrate dans Spadina constitue un sévère désaveu des politiques libérales. Ce comté était en effet jugé comme une forteresse quasi imprenable pour les partis d'opposition.

Dans l'immédiat, c'est M. Joe Clark qui peut tirer le plus grand réconfort de cette saute d'humeur des électeurs. Le résultat dans Joliette est particulièrement réconfortant pour lui, car une défaite aurait à coup sûr engendré une dure campagne contre sa présence à la direction du PC. On lui reprochait de trop investir au Québec. Il vient de faire mentir ses détracteurs.

Non seulement peut-il s'enorgueillir de la majorité écrasante de Roch LaSalle dans Joliette, mais il peut aussi citer la meilleure performance que n'a jamais réalisée son parti dans Spadina, à l'appui de la justesse de ses thèses économiques et constitutionnelles.

Au Québec à tout le moins, la question constitutionnelle était au centre du débat. La façon cavalière avec laquelle M. Trudeau a interprété la défaite référendaire a rendu les Québécois plus que sceptiques devant les assauts fédéraux. Ils ont eu l'occasion, dans Joliette, de dire leur façon de penser au style de matamore qui règne à Ottawa.

La morgue et l'apparente indifférence du premier ministre Trudeau devant les problèmes économiques qui assaillent le Canadien moyen sont aussi les grandes responsables de la réponse négative des électeurs à la cour des libéraux. Pendant qu'il se baladait à l'étranger, répliquant avec hauteur aux accusations de laisser-faire qui accablaient son gouvernement, M. Trudeau creusait la tombe de ses candidats. Même les Québécois, pourtant sensibles au charme exotique du chef libéral, n'ont pas marché. Ils se sont souvenus des promesses frauduleuses de la dernière campagne électorale concernant le prix du pétrole, de l'inutile et coûteuse grève des postes, du chômage qui n'en finit plus de croître, de l'inflation qui gruge la confiance, des taux d'intérêt qui sèment la panique. M. Trudeau doit se remettre à l'écoute du pays. Les électeurs le lui ont dit de belle façon.

Il serait cependant dangereux pour les adversaires des libéraux d'interpréter ces revers comme un endossement aveugle des politiques soit conservatrices, soit péquistes. Les électeurs ont tout autant exprimé leur dégoût devant l'inaction du pouvoir que leur approbation des solutions de rechange. Ils en ont assez des gouvernements qui se querellent sans agir, des luttes de prestige, des combats théoriques, pendant qu'en pratique ils sont accablés par les caprices de l'économie.

Tout autant que les libéraux, c'est l'impuissance des institutions gouvernementales à guider le pays qui vient d'être sévèrement dénoncée. Les citoyens exigent que les politiciens s'occupent des vrais problèmes. M. Trudeau devra s'en rappeler.

En 1980, le Québec a été la risée du pays. Un engouement irraisonné pour les libéraux l'a marginalisé. La victoire de Roch LaSalle vient de rétablir un tout petit peu l'équilibre. Le dialogue ne peut que mieux se porter, maintenant que la raison l'emporte sur le cœur.



au fil des idées

L'axe Orléans au rancart



gilles
lesage

Le projet d'un troisième lien routier entre la rive nord et la rive sud de Québec, par l'île d'Orléans, vient d'être mis au rancart pour au moins vingt ans.

L'axe Orléans devrait être construit le plus tard possible c'est-à-dire pas avant l'an 2000, suggère une étude d'impact complétée en 1979 par Marie-Claire Lévesque Fortin; à cause de délais techniques, elle vient juste d'être rendue publique. En entérinant rapidement cette étude, au grand dam de dirigeants municipaux de la rive-sud, le gouvernement veut favoriser l'adoption d'une stratégie basée sur la conduite de la croissance, l'utilisation maximale des installations existantes et la création d'autres possibilités de transport.

Contrairement à des prévisions antérieures, les deux ponts (de Québec et Pierre-La-Porte) et le système de traversiers ne seront pas saturés avant 1994. Un troisième lien routier interviendrait d'autres projets routiers susciteraient de nouveaux points de peuplement à l'est de l'agglomération québécoise, ce qui entraînerait une sous-utilisation des infrastructures en place et planifiées.

Un nouveau lien entre les deux rives battrait en brèche le

concept d'aménagement, accentuerait le dépeuplement des secteurs centraux, irait à l'encontre du resserrement de la trame urbaine et de l'augmentation de la densité.

En termes sobres et mesurés, l'étude est fort éloquent et devrait être lue par les partisans de l'autoroute et de l'automobile à tout prix. Dans la région de Québec, le réseau routier très développé et les problèmes de transport en commun incitent plus qu'ailleurs à l'utilisation de l'automobile. Les déplacements se font en grande partie en auto et l'accessibilité très forte a joué en faveur d'un éparpillement du développement urbain à des distances de plus en plus grandes du centre-ville. Cette interaction entre le réseau routier et l'utilisation du sol démontre, s'il en est besoin, que le débat ne concerne pas que les usagers ou messieurs les maires.

Il est d'ailleurs heureux que le ministère mette de l'avant d'autres considérations que celles du béton, comme ce fut trop souvent le cas au cours des deux dernières décennies. Contrairement à ce que l'on pense, la route "facile" n'est pas en soi un stimulant au développement économique; elle n'est qu'un facteur parmi d'autres. De plus en plus, des objectifs de développement social et spatial harmonieux entrent en ligne de compte.

Par exemple, note l'étude, l'équilibre et la vocation de l'île d'Orléans risquent d'être per-

turbés par un lotissement résidentiel trop important. "La construction et l'intégration du lien à ce site exceptionnel s'avèreront aussi des plus délicates et coûteuses". Cela aussi a son importance, au moins autant que les chimères des "développeurs" à tout prix.

L'intégration des projets routiers aux plans d'aménagement et d'urbanisme, plutôt que l'inverse, entraîne-t-elle la stagnation? Elle peut au contraire, avec un peu d'imagination et d'audace, susciter l'utilisation maximale des installations en place et la création d'autres possibilités de transport.

Ainsi, propose l'étude, il faut utiliser au maximum les ponts de Québec et Pierre-La-Porte; faire passer de 5 à 15 pour 100 la part des déplacements interrives effectués par transport en commun; encourager l'utilisation de l'autobus; ajouter au système de traversiers un traversier-piétons, faciliter son accès par un rabattement des autobus aux traversiers, et mettre des stationsnements à la disposition des automobilistes.

Avant d'être rejetées du revers de la main, comme le font certains notables, ces suggestions doivent être étudiées au mérite et mises à l'essai avec vigueur. De toute évidence, le gouvernement n'a pas \$400 millions à dépenser dans l'immédiat pour l'axe d'Orléans. Comme nécessité fait loi, tous ont intérêt à se rabattre sur des solutions qui, étant moins coû-

teuses, ont de bonnes chances d'être celles du prochain millénaire. Aussi bien s'y faire tout de suite.

L'omniprésence de l'automobile, la dispersion et l'étalement tentaculaire du développement urbain, l'exclusion des fonctions liées à l'emploi et à l'habitat, entraînent des coûts de plus en plus élevés et nous obligent à remettre en question nombre d'idées reçues, de préjugés, au sens premier du terme.

Ainsi, au lieu de bénir une croissance éparpillée et désordonnée, il est certes préférable de la localiser au centre-ville de Québec et autour des centres secondaires de Sainte-Foy, Lebourgneuf, Beauport et Lévis. Il faut resserrer la trame urbaine, en augmenter la densité et renforcer la fonction résidentielle de la ville.

Tissu urbain en voie de dislocation, la région de Québec a besoin d'un solide coup de barre. La poursuite des tendances à l'étalement échevelé risque de coûter fort cher à la collectivité.

Bien sûr, il faut prévoir les besoins et la demande. Mais il n'est pas dit, au contraire, qu'un pont-tunnel ou un pont-jetée entre la rive nord et la rive sud soit la seule ou la meilleure solution. Il y en a d'autres, que l'étude esquisse brièvement, et qu'il faut approfondir.

Il n'est pas ridicule de retarder la construction d'un troisième lien routier, à la condition de recourir à des solutions de rechange efficaces.

point de vue

La France de Mitterrand et celle de Giscard

par Flora LEWIS

New York Times News Service
PARIS — Le ministre des Relations extérieures de France, M. Claude Cheysson, a entrepris une série étonnante de voyages autour du monde pour présenter la politique extérieure du nouveau gouvernement. Cheysson est un homme au parler franc, particulièrement intelligent, aux convictions aussi dures que sa peau, trop préoccupé par la candeur et la transparence pour attacher de l'importance aux rumeurs diplomatiques.

En Amérique centrale et en Afrique du Nord, il présente les vues de son gouvernement comme étant celles d'une politique étrangère socialiste, s'attirant des critiques sévères de la part des conservateurs, parce qu'il s'exprime comme s'il ne représentait pas la France entière.

Dans un sens, il ne représente pas toute la France. A Alger, la semaine dernière, il se prononça en faveur de l'octroi du droit de vote aux travailleurs immigrés dans les élections municipales. La Suède a déjà adopté cette politique et d'au-

tres pays européens songent à l'imiter.

Mais en France, où une grande proportion des immigrants sont Algériens et où le traitement dont ils sont l'objet constitue un sujet de friction avec le gouvernement d'Alger, les travailleurs immigrés font nettement partie d'une classe inférieure. Le projet de leur accorder le droit de vote, bien qu'il s'agisse d'un engagement électoral des socialistes, provoque des protestations féroces chez plusieurs électeurs. On ne croit pas que le gouvernement s'empresse de mener ce projet à terme.

Néanmoins, cette remarque est typique de Cheysson, qui dit ce qu'il pense et qui pense en termes de justice sociale. C'est le côté poétique de ses idées en politique étrangère et il l'exprime pour marquer son attachement à certains principes.

A compter de maintenant, la politique étrangère française sera probablement plus facile à détecter et à suivre, dépouillée des contradictions subtiles que les diplomates plus traditionnels aimaient introduire pour distinguer

les faits des apparences. Mais les faits sont ténus. Il y eut bien quelques changements dans le vocabulaire et une insistance sur certains thèmes, mais la forme et le ton des relations futures de la France avec le reste du monde commencent à se distinguer.

Le fait principal est que l'évaluation des intérêts fondamentaux de la France n'a pas changé.

Le gouvernement socialiste est beaucoup plus volubile pour dénoncer l'expansionnisme soviétique et pour juger la menace militaire de l'URSS que son prédécesseur, mais la politique elle-même n'a pas changé. Il n'y aura pas de retour vers l'OTAN, pas d'abandon d'une force nucléaire complète et indépendante, pas de refus des nouveaux missiles américains en Allemagne de l'Ouest, mais pas en France.

La tentation de pratiquer un protectionnisme européen accru en matière de commerce, surtout avec le Japon, paraît renforcée. Bien qu'on reconnaisse le besoin de résoudre le problème du budget du Marché commun les problèmes

agricoles, la France demeurera un négociateur aussi intransigeant qu'avant.

Même la politique française du Moyen-Orient n'est différente que dans le ton, non le fond. Le gouvernement Mitterrand est plus ouvertement sympathique à Israël, mais non moins déterminé à entretenir de bonnes relations avec les Arabes, à l'exception peut-être des Libyens. La décision a été prise d'honorer tous les contrats de livraison d'armes conclus par l'ancien gouvernement, y compris à la Libye, même si la livraison d'hélicoptères lourds et de bateaux de guerre bien armés à l'imprévisible colonel Kadhafi laisse un goût amer.

La seule différence est que les autorités françaises grimaçant ou vertement lorsqu'elles admettent livrer à la Libye des vedettes de Cherbourg. Il s'agit de frégates rapides du même type que celles que de Gaulle avait refusé à Israël et dont les Israéliens se sont eux-mêmes emparés dans un raid furtif, réclamant l'équipement qu'ils avaient payé en 1969.

A l'avenir, il n'y aura probablement plus de contrats signés

avec la Libye. Mais quand le no 2 de l'Irak se rendra à Paris à la fin du mois, il y trouvera des hôtes aussi disposés qu'avant à honorer ses commandes militaires de plusieurs milliards de dollars, incluant un nouveau réacteur nucléaire, bien qu'on renforcera les mesures de sécurité.

On s'attend à ce qu'il y ait moins de conditions tortueuses attachées aux rapports avec les dirigeants africains que ce ne fut le cas à certaines occasions dans le passé, mais Cheysson précise clairement que la politique française de soutien de ses amis et alliés africains sera plus ferme que jamais, ce qui inclut une intervention militaire, lorsqu'on le demandera.

La France n'a pas non plus, pour plaire davantage à l'Afrique noire, accru ses pressions sur Washington pour faire accepter le règlement endossé par les Nations-Unies sur la Namibie. Cheysson revint d'Ottawa heureux que les États-Unis aient accepté de préparer de nouvelles propositions conjointes, bien que Washington ne se soit pas engagé à forcer l'Afrique du Sud à les accepter.

L'évolution la plus marquante de la politique étrangère française demeure l'intérêt accru de Paris pour l'Amérique centrale. Cheysson prédit qu'il peut s'agir de la prochaine poudrière, aussi dangereuse que le Moyen-Orient, si les États-Unis s'en tiennent à leur politique actuelle de soutien des régimes militaires de droite. Mais la France ne fera guère plus que de consentir une aide économique à ceux qu'elle juge modérés, incluant le Nicaragua, et de faire pression pour le déclenchement de négociations politiques.

Une démarche a été abandonnée. Il s'agit de l'habitude un peu pompeuse de lancer des initiatives verbales touchant les problèmes du Tiers-monde. Ce rôle sera laissé aux pays impliqués, mais ils recevront le même appui de la France, même si leurs suggestions sont seulement chuchotées.

Bref, on observe un style nouveau, plus accommodant, mais il ne s'agit pas d'une nouvelle politique étrangère, socialiste ou non.

Spadina abandonne ses bienfaiteurs

La machine s'est enrayée, et quand l'économie canadienne a le rhume, même les très traditionnalistes torontois — nés au pays ou ailleurs — n'hésitent pas à envoyer le gouvernement se moucher.



raymond giroux

La défaite surprise de M. Jim Coutts, affublé un peu rapidement du titre de dauphin du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, témoigne en effet de l'impuissance de toute organisation électorale à faire "sortir" des électeurs qui ne le veulent pas.

Car la victoire du candidat néo-démocrate, M. Dan Heap, ne résulte pas d'un balayage de la gauche canadienne dans la capitale de la haute finance.

Au contraire, cet austère ministre anglican, ancien prêtre ouvrier dans une cartonnerie pendant 18 ans, a réussi à se gagner à peine quelques centaines de nouvelles voix, contre environ 2.000 pour la candidate conservatrice, Mme Laura Sabia.

L'élection s'est jouée "in absentia", c'est-à-dire que 2.500 anciens partisans du libéral Peter Stollery, nommé au Sénat en juillet dernier dans le cadre de "l'arrangement" qui devait donner un siège sûr au premier conseiller de M. Trudeau, ont préféré demeurer calmement chez eux plutôt que d'endosser un candidat qu'ils n'avaient jamais vu, encore moins demandé.

Car M. Coutts, qui a officiellement annoncé sa candidature quelques heures après la nomination de l'ancien député de Spadina au Sénat, au "noble" âge de 45 ans, n'a pas réussi à convaincre son électoral habituel de la nécessité d'une relève par un "jeune" de 43 ans.

Il ne niait d'ailleurs plus, après le début de la campagne, qu'il était au courant de cette manœuvre bien à l'avance, et il appert que ce geste n'a pas été apprécié des libéraux locaux.

Rien de cela n'était toutefois apparent aux yeux des observateurs de l'extérieur, ni à ceux des Torontois d'ailleurs, à cause du caractère particulier de la circonscription de Spadina.

Le vote ethnique

Un peu plus de la moitié des électeurs sont en effet originaires de l'étranger, et en particulier du Portugal, de l'Italie et de la diaspora chinoise. Ces milieux vivent en sociétés fermées, reliées sur elles-mêmes.

Ainsi, environ 20.000 des 38.000 électeurs ont pour première image du Canada celle du gouvernement fédéral libéral qui les a accueilli, ce qui a provoqué au cours des années un vote de reconnaissance à l'endroit du parti au pouvoir.

Les élections partielles qui se sont déroulées hier, au moment même où le premier ministre Trudeau revenait de son périple africain, manifestent un profond mécontentement de l'électorat dans le contexte économique actuel. M. Roch LaSalle a balayé la circonscription de Joliette de la plus belle façon, tandis que le candidat du Nouveau Parti démocratique, M. Dan Heap, a arraché aux libéraux un siège jugé jusqu'à sans risque, tellement sûr que le premier conseiller politique de M. Trudeau, M. Jim Coutts, l'avait choisi pour base de sa campagne éventuelle à la succession de son mentor. Raymond Giroux et Réjean Lacombe ont tous deux passé quelques jours dans les circonscriptions en jeu et tentent d'expliquer le premier, pourquoi il s'était trompé, et le second, pourquoi il n'avait pas eu assez raison...



Le perdant: Jim Coutts

L'organisateur en chef de M. Coutts, M. George Wilson, disait même au SOLEIL, il y a deux semaines, que les immigrants avaient tout ce qu'ils devaient au Parti libéral, impliquant ainsi que leur vote était acquis.

Les apparences lui donnaient d'ailleurs raison à ce moment: alors que dans les quartiers généraux des conservateurs, et des néo-démocrates, on ne voyait que des Blancs et n'entendait que du pur anglais, le siège de la campagne libérale reflétait la diversité ethnique de Spadina.

A partir des deux attachés de presse, l'un d'origine chinoise, M. Tony Chan, et l'autre de souche italienne, M. Joe Ricciuti, jusqu'à la propagandiste qui distribue journaux et pamphlets qui vient à peine de quitter le Vietnam sur un bateau de réfugiés, il y avait tout pour tromper le visiteur.

Et même si la ville de Toronto n'est pas réputée pour ses orgies d'affiches électorales, les panneaux favorisant le candidat libéral étaient nettement plus nombreux que ceux des deux autres.

Aucun de ces panneaux n'était d'ailleurs imposé, les résidents de la Ville Reine respectant religieusement la propriété privée et le droit de chacun d'afficher ses opinions.

Les commerçants d'origine chinoise, de leur côté, montraient les couleurs des trois candidats pour être sûrs de ne déplaire à aucun client, mais M. Coutts se disait assuré quand même de leur vote. Il semble d'ailleurs que dans leur esprit, les affiches partisans relèvent autant de la décoration que de la politique, car ils agissent de la même façon lors des élections provinciales et municipales.

Le NPD

Face à l'arrogance des libéraux qui avaient décidé de faire campagne sur des thèmes dits locaux comme la réunification des familles d'immigrés et la formation au travail pour les jeunes, le Nouveau Parti démocratique a insisté sur les dossiers économiques.

Il avait d'ailleurs le candidat pour le faire, car M. Heap, conseiller municipal de gauche depuis neuf ans, personnage con-



Le vainqueur: Dan Heap

roversé, n'a pas peur des questions de fond.

Tout au long de la campagne, il a attaqué la gestion économique du Parti libéral, la hausse des taux d'intérêts, l'augmentation du prix de l'alimentation en faveur de quelques conglomérats aux dépens à la fois des fermiers et des consommateurs, la montée du coût du logement, le chômage croissant, et ainsi de suite.

Si ce dernier thème du chômage avait peu de résonance dans le cœur de Toronto où le taux atteint à peine les cinq pour cent, la question du logement frappait plus durement les portes-monnaie des électeurs.

Au dernier jour de la visite du journaliste du SOLEIL à Toronto, pendant la campagne électorale, le grand quotidien Toronto Star révélait que la famille moyenne devait maintenant investir 43 pour 100 de ses revenus bruts à l'item logement, dans la Ville Reine.

Bien sûr, un grand nombre des néo-canadiens de Spadina n'ont rien d'autre à payer que les taxes et l'entretien, car ils s'empressent généralement de payer leur maison dans les plus brefs délais, quitte à faire travailler tous les membres de leur famille à cette fin.

Mais selon M. Heap, il demeure encore suffisamment d'hypothéqués dans sa circonscription pour justifier une campagne sur ce thème. En combinant les effets des hauts taux d'intérêts sur le logement en particulier et l'inflation en général, disait-il au SOLEIL, il y a là une politique qu'il considère extrêmement impopulaire auprès de l'électorat.

Second aspect de sa campagne, les attaques contre M. Coutts, cause de cette élection partielle qui coûte en tout un million de dollars, selon la publicité du NPD.

Le travail constant de M. Heap au niveau municipal lui a en effet donné une crédibilité nettement supérieure à celle de ses deux adversaires quand il affirmait vouloir défendre les intérêts locaux contre un candidat parachuté d'Ottawa qui ne résidait qu'occasionnellement dans sa maison de Spadina.

Quant au porte-parole du Parti conservateur, Mme Laura Sabia, elle ne faisait pas le poids tellement boitait son organisation, fort tièdement appuyée par la "grosse machine bleue" de William Davis, premier ministre de l'Ontario.

Elle ne paraissait pas, de plus, avoir de thème positif à présenter, et avait sa campagne sur le fait qu'il fallait que quelqu'un parle fort et tout le temps contre le gouvernement.

Peu portée à vanter les mérites de son chef, M. Joe Clark, ses positions réactionnaires sur des questions comme la monarchie ou le bilinguisme auraient en fait causé de jolis maux de tête à M. Roch LaSalle si les deux avaient dû siéger côte à côte à la Chambre des communes.

Malgré ces handicaps, elle a quand même réussi à trouver 2.000 votes supplémentaires et à chauffer les libéraux, ce que son parti n'avait pu faire depuis belle lurette dans cette circonscription jugée la plus sûre du Canada anglais pour les libéraux.

... et Joliette acquitte Roch LaSalle

Les électeurs de Joliette ont facilement pardonné à Roch LaSalle sa désertion politique d'avril dernier. C'est un pardon sans bavure qui ne laisse aucun doute sur leurs véritables intentions.



réjean lacombe DANS JOLIETTE

Et, avant d'être une victoire du Parti conservateur de Joe Clark, il s'agit avant tout de la victoire d'un homme: celle de Roch LaSalle. Même si plusieurs têtes d'affiche du parti, Joe Clark en tête, se sont rendues à quelques reprises dans Joliette dans le but d'appuyer la candidature de Roch LaSalle, il n'en reste pas moins que les électeurs de Joliette ont avant tout opté pour l'homme.

Evidemment, la présence du chef conservateur n'a pas nui à Roch LaSalle. Elle ne l'a pas aidé non plus. Tout au plus, les cinq visites de M. Clark dans la circonscription de Joliette permettaient aux Jolietains de découvrir jusqu'à quel point Roch LaSalle pouvait jouer de la confiance de son chef.

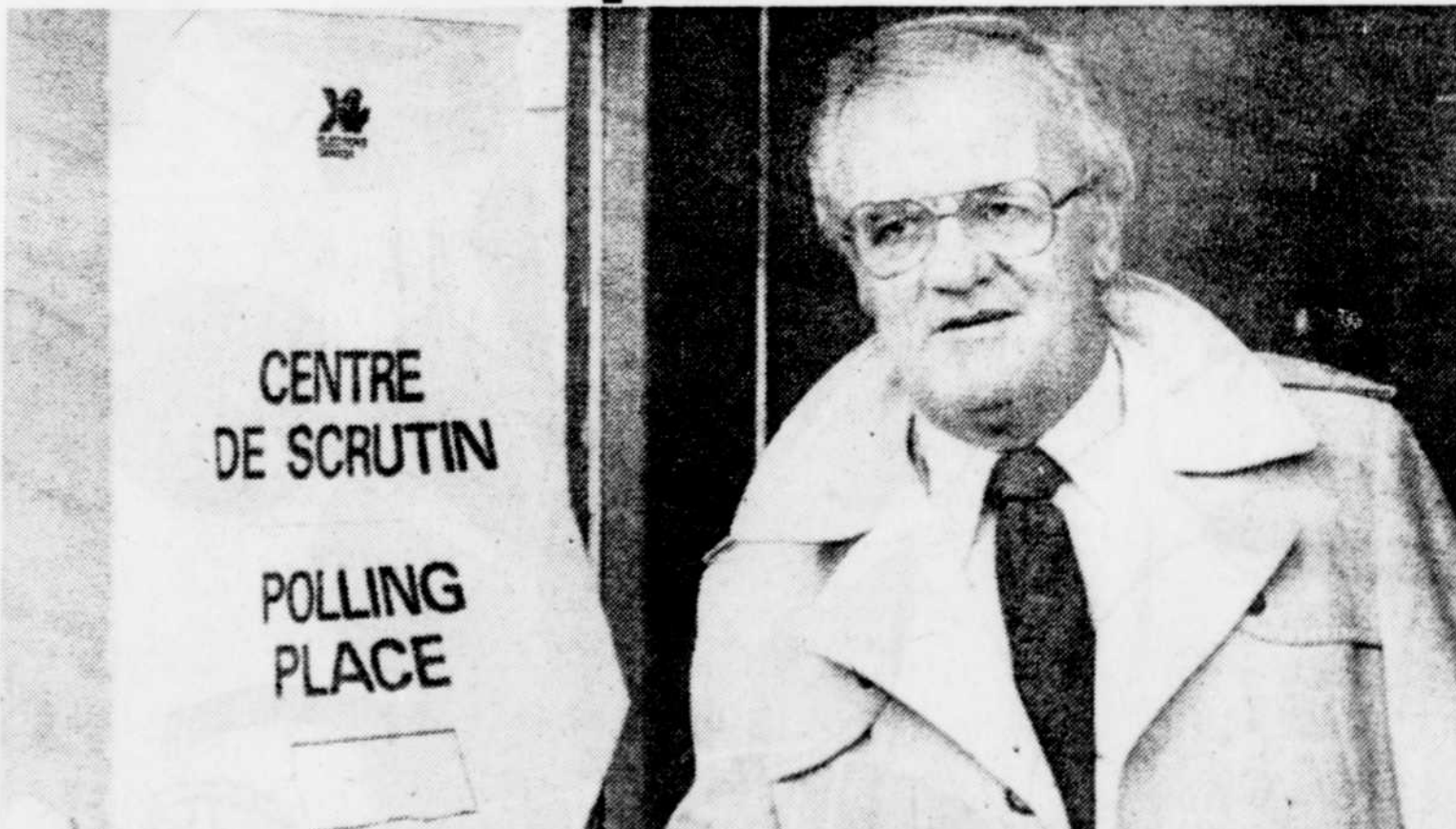
Toutefois, cette victoire conservatrice permettra à Joe Clark de respirer un peu plus à l'aise. Lui dont le leadership était de plus en plus contesté, surtout depuis la défaite de février 1980, pourra se vanter d'avoir au moins un pied dans chaque province et que somme toute, les Canadiens sont encore prêts à lui faire confiance. De là à dire que Roch LaSalle, grâce à cette victoire, a en quelque sorte sauvé la carrière politique de Joe Clark, il n'y a qu'un pas à franchir.

Une gifle à Trudeau

Mais, en marge de cette victoire éclatante de Roch LaSalle, il est facile de découvrir que les électeurs de Joliette ont administré une véritable gifle aux libéraux de Pierre Elliott Trudeau.

Car, tout au cours de cette campagne électorale, Roch LaSalle a fait le procès de l'administration Trudeau depuis le résultat des élections de février 1980. Son message était fort simple. La situation économique actuelle aidant, le candidat conservateur n'a guère eu de difficultés à convaincre les électeurs de juger sévèrement le gouvernement libéral.

Depuis six semaines, Roch LaSalle a frappé continuellement sur le même clou. Il accusait impitoyablement les libéraux fédéraux d'avoir trahi les Québécois au chapitre du prix de l'essence, de les avoir



Roch LaSalle peu avant son triomphe

trahis en regard du rapatriement de la constitution et de les avoir trahis au sujet des taux d'intérêt.

Les libéraux, pour leur part, ont voulu mettre l'accent sur la solution à différents problèmes locaux, accusant Roch LaSalle de ne pas penser à solutionner ces problèmes et de vouloir s'occuper exclusivement des grandes questions nationales.

Or, le candidat conservateur a eu tôt fait de rincer le clou des libéraux en ripostant que les Jolietains à l'instar des Québécois et des Canadiens, payaient eux aussi plus cher pour leur litre d'essence et devaient aussi affronter une hausse constante des taux d'intérêt.

La victoire de Roch LaSalle est d'autant plus significative puisque tout au cours de cette campagne électorale, une brochette de ministres et de députés libéraux ont arpenté de long en large la circonscription de Joliette distribuant ici et là plusieurs milliers de dollars en subventions.

Ce drôle de jeu électoral n'a pas rapporté les dividendes escomptés par les grands ténors libéraux. D'autant plus que cette invasion libérale dans Joliette reléguait dans l'ombre le candidat Michel

Denis qui devait se contenter de jouer un rôle de simple figurant.

Puis, comble de malheur, Michel Denis, au terme de la campagne électorale, se paie une importante bétise. Il annonçait jeudi dernier que pour venir en aide aux propriétaires de maisons unifamiliales, le gouvernement fédéral prendrait en charge le paiement des intérêts au-delà de 14 pour 100. Toutefois, les autorités gouvernementales ont eu tôt fait de contredire leur candidat.

Victoire péquiste...

Cette victoire de Roch LaSalle est aussi celle du Parti québécois de la région de Joliette. Même si les députés péquistes Jacques Parizeau, Guy Chevrette et René Blouin n'ont pas plié, c'est la première dans la bataille électorale, il n'en reste pas moins que leurs organisateurs ont donné un sérieux coup de main à Roch LaSalle.

Les déclarations de sympathie à l'endroit de Roch LaSalle faites par MM. Parizeau, Chevrette et Blouin paraissent la voie aux péquistes désireux de voir les libéraux de M. Trudeau mordre la poussière dans Joliette.

On a même vu le député péquiste de

Joliette, M. Guy Chevrette, avouer qu'un sondage avait été réalisé par sa formation politique et qui indiquait que le candidat conservateur détenait une solide avance sur le libéral Michel Denis.

De plus, Roch LaSalle a mené une campagne électorale à saveur très nationale. La défense des intérêts du Québec à Ottawa passait par son élection. "Il ne faut pas, disait-il, avoir un 75e écrasé libéral à Ottawa".

Comme pour ajouter plus de poids encore au rôle qu'il désirait jouer à Ottawa, Roch LaSalle confiait au SOLEIL que "le comté de Joliette parle au nom de millions de Québécois qui attendent le moment de dénoncer la trahison de l'équipe Trudeau".

En misant du début à la fin de la lutte sur le nationalisme, Roch LaSalle ne pouvait que se gagner la sympathie et surtout le vote des nationalistes de Joliette.

Mais, pour le député conservateur de Joliette, cette victoire d'hier soir ne faisait aucun doute. Il l'appréhendait. Il était conscient que les électeurs de cette cir-

me fait penser à celle de 1972 alors que je me présentais candidat indépendant dans Joliette. J'avais eu une majorité d'au-delà 7.000 voix." En vieux routier de la politique, Roch LaSalle savait de quel côté soufflait le vent. Même ses principaux organisateurs prédisaient une éclatante victoire de "Ti-Roch".

L'un d'entre eux, qui avait eu "mené des pointages" pour l'ancien premier ministre unioniste Antonio Barrette, indiquait, feuilles de pointage en main, que la majorité de "Ti-Roch" sera la plus importante qu'il n'a jamais recueillie. Il n'avait pas tout à fait tort. Avec une majorité supérieure à 13.000 voix, les organisateurs conservateurs n'ont plus qu'à se féliciter.

Ainsi, Roch LaSalle devient le troisième député dans l'histoire de la Confédération à avoir réussi à relever le défi de se faire réélire lors d'une élection partielle après avoir démissionné de ce poste. Le libéral Roland Comtois, dans la circonscription fédérale de Terrebonne et un député conservateur ontarien avaient jusqu'à maintenant réussi cet exploit.

Un effondrement

Par ailleurs, il est intéressant d'analyser la performance des candidats des tiers partis dans cette élection. En plus de Roch LaSalle et de Michel Denis, il y avait six autres candidats en lice.

Les porte-parole du Nouveau Parti démocratique, du Crédit social, du Parti rhinocéros et les trois autres candidats indépendants ont récolté que des miettes. Au total, ils ont dû se partager un maigre 1.528 voix.

La défaite la plus amère est celle de Jacques Trudeau du NPD. Lui qui avait amélioré la cote du NPD au cours des deux dernières élections s'est contenté de 281 voix alors qu'en février 1980 il récoltait 2.291 voix. Le créditiste Carl O'Malley a vu fondre le nombre de votes que son prédécesseur Alfred Blouin avait amassé à l'élection précédente. Des 741 votes recueillis en février dernier, le chef créditiste O'Malley s'est contenté, hier soir, de 94 voix.

Cet effondrement des tiers partis était prévisible. On a assisté, du début à la fin, à une lutte entre Roch LaSalle et la machine libérale. Il ne restait guère de place à d'autres intervenants dans le débat électoral.

Les péquistes ont même tourné le dos à deux candidats, Jean-Guy Mercier, ancien député du PQ dans Berthier et Jacques Trudeau, du NPD, qui se présentaient comme étant des partisans de la souveraineté du Québec. C'est dire jusqu'à quel point les péquistes ont fait bloc en appuyant Roch LaSalle.

la  aie

c'est pour nous...c'est pour nous...c'est



Le cinéma est-il en crise?

Le film "Rencontre avec des hommes remarquables" décrit ce que l'on peut appeler un cheminement initiatique. (Et la salle archi-comble du cinéma ce soir-là laisse deviner peut-être comme on est encore ici en pleine recherche d'un idéal spirituel, immense et urgent!)

Or, malgré les grands éloges publicitaires de la revue du cinéma Cartier-Outremont, le film ne remplit franchement pas les promesses promises. Sans être totalement mauvais, il nous laisse sur notre appétit (autant spirituel que cinématographique) avec ce sentiment, au fil de la projection, d'attendre quelque chose qui ne vient pas et, à la fin, celui d'une déception plus ou moins amère. (Et n'y a-t-il rien de plus déprimant et de négatif pour qui sont à la recherche d'un absolu, d'une VOIE, que d'être une fois de plus déçu par des marchands, des vendeurs d'utopies?)

Certes, il convient de le signaler: le film est vieux de trois ans, et qu'à l'époque sans doute avait-il quelque pertinence. Dans ces années 70 on s'est en effet beaucoup tourné vers l'Orient pour chercher des "solutions" ou tout au moins des "équilibres" à notre matérialisme parvenu trop loin et pesant trop lourd dans la balance. Les gourous eux-mêmes alors ont commencé de traverser les sept mers et de marcher sur les eaux jusqu'à nous, la besace pleine d'exercices respiratoires et de mantras magiques et malicieuses. Ils se sont installés partout, de la côte californienne à la Côte de Beaupré ou d'Abraham pas loin: du lotus blanc à la méditation transcendante en passant par le Zen austère.

Mais ces temps-là sont révolus et tous les lotus, qu'ils soient blancs ou roses, ont fini depuis

longtemps d'être effeuillés. Et c'est à coup sûr l'une des grandes faiblesses de ce film que de nous parvenir trop tard, d'être dépassé, déphasé. Mais il y a plus que cela, des films initiatiques on en a vus, et de bien meilleurs. Pensons à Sid-dharta ou plus encore à La Montagne sacrée. Au contraire du film de Brook où l'on suit la démarche d'un homme qui, si elle reste impétueuse et sincère, nous est quand même présentée d'une manière assez plate, didactique et somme toute fort peu convaincante, le film de Jorowdovski lui nous fait participer par le moyen du cinéma lui-même à une sorte de grand voyage initiatique de telle manière que dès lors le sujet du film lui-même devient le voyage et nous y fait rentrer, nous initie.

Tandis que là, on a beau se retrouver au cœur des terres de l'Afghanistan ou à l'intérieur de la secte secrète et millénaire où le héros va trouver la vérité, on ne reçoit pas (et pourtant elle devrait crever l'écran et nous parvenir) cette étincelle qui est le propos, le but et la charnière de tout le film. Et la révélation que l'on doit trouver en nous la conciliation entre le négatif et le positif s'avère bien mince pour réussir à nous persuader de la force et de la puissance spirituelle de la secte en question; comme l'est tout autant l'autre vérité qu'en chacun de nous cohabitent un agneau et un loup et que ce dernier risque de manger ce premier comme il est arrivé déjà, vous savez, au petit chaperon rouge, ou presque!

Bref, un film pas du tout remarquable qui a cette prétention de nous présenter des paroles et des gestes comme si c'était des paroles et des gestes sacrés, et de nous faire gôber cela naïvement comme on l'aurait fait, comme on l'a fait il y a dix ans quand descendaient sur un nuage d'encens

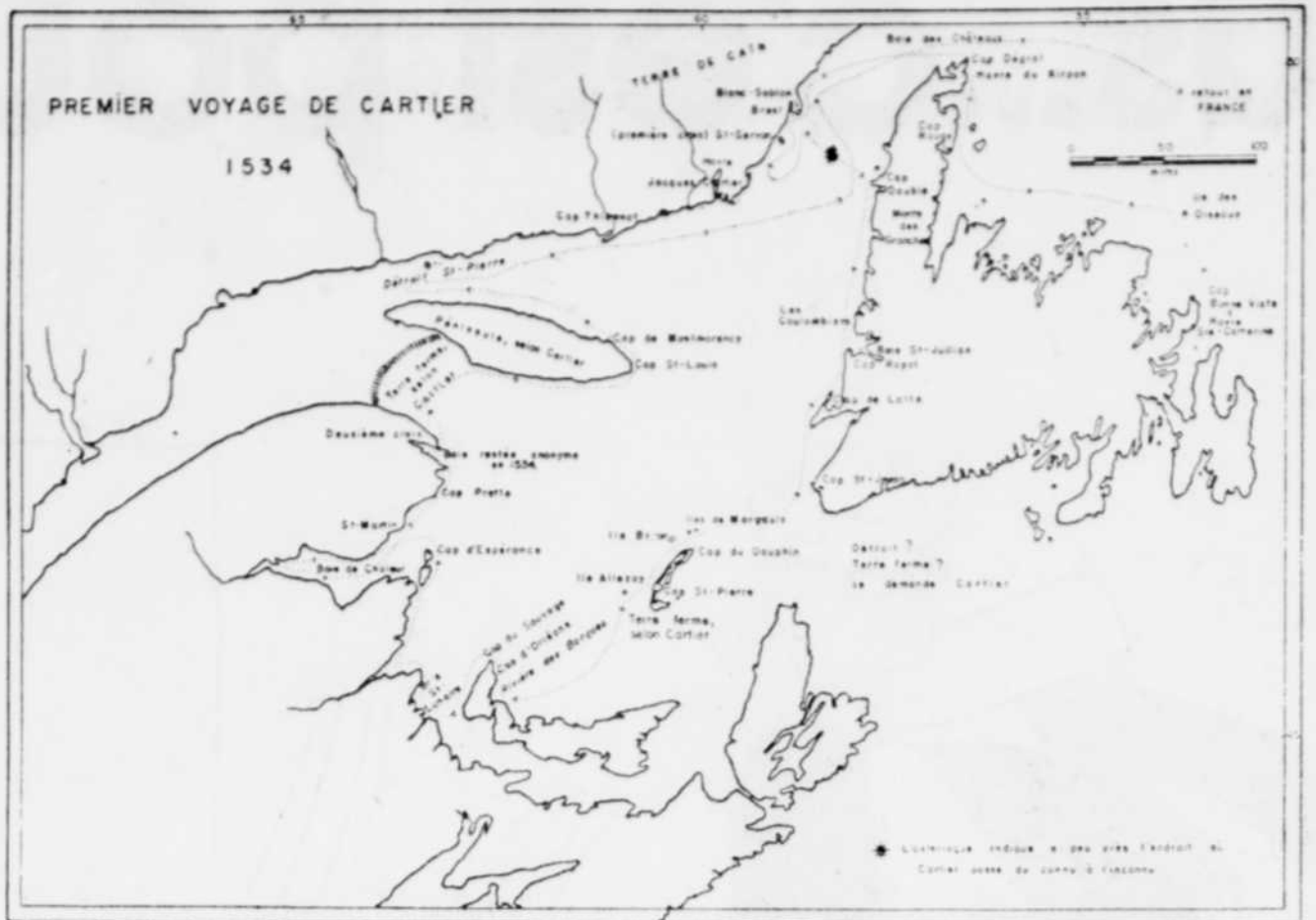
les premiers gourous du Satori ou du Nirvana...

Depuis ce temps-là, sur nos écrans, est apparu Superman II. Et entre ce film-là qui est éblouissant de technique quoi que fort vide de fond et le film de Brook qui malgré son sujet est fort vide de fond et de forme, eh bien à choisir, je vous conseille Superman II, et le troisième qui s'en vient. Car s'il faut bien reconnaître que ces films "space" américains sont loin de poursuivre une recherche du sacré, il faut tout aussi s'avouer que désormais c'est toute une nouvelle notion du sacré qu'il y a à inventer. Et que pour cela, il faut partir de là où "nous sommes", présentement, ici, en cinéma comme ailleurs, et qu'un Superman fort décadent a peut-être plus de vérité que la doctrine d'un gourou censé insensé, ou que celle d'un pape quasi assassiné!

Certainement j'exagère. Mais je revois cette image sur l'écran où un serpent s'étant introduit dans la maison de notre héros, celui-ci va le capturer sous le regard attendri de son père comme si ce geste (et tant d'autres d'ailleurs durant le film) était rempli d'un profond symbolisme et du plus pur sacré, tandis que vraiment... Et je nous revois surtout, tous et toutes, devant les portes du cinéma comme une foule en file infinie (et c'était là le plus pur moment de la soirée, cette assemblée) à attendre une révélation, une promesse, un message qui ne serait en fin de compte qu'un mensonge pieux.

Mais ne sont-ce pas tous les arts, et le cinéma aussi, qui sont en crise par les temps qui courent? En transition? Heureusement qu'en attendant un autre frère Lumière, Superman III s'en vient!

Serge Fiset
Québec



Cartier a d'abord touché la Côte-Nord

A l'été 1984, pour souligner le 450^e anniversaire du premier voyage de Cartier, de St-Malo au Québec, il y aura une course de voilier qui fera le trajet de Cartier, de St-Malo à Québec.

Quoique à son premier voyage en 1534, Cartier ne se soit pas rendu à Québec, il est tout à fait normal que le point de départ ou d'arrivée de ce voyage commémoratif soit Québec, principal endroit découvert par Cartier et capitale du Québec.

Mais les organisateurs ont prévu d'autres arrêts officiels dont Sept-Îles et Gaspé et c'est tout à fait juste également et en ce qui concerne Sept-Îles, il y a bien des raisons qui militent pour un tel choix, dont la principale est le fait indéniable, mais qui à cause de la première histoire du Canada qui nous a été enseignée n'est pas suffisamment connu, que le premier arrêt de Cartier fut sur la Côte-Nord, non pas à Gaspé comme on l'a d'abord appris.

Voici d'ailleurs l'itinéraire de Cartier pour son voyage de 1534: Parti de St-Malo il arrive face au havre Ste-Catherine à Terre-Neuve, il contourne ensuite Terre-Neuve, il entre dans le détroit de Belle-Ile par la baie des Châteaux atteignant ainsi l'objectif premier qu'il s'était fixé.

Puis, il continue vers Blanc-

Sablon, s'arrête au port de Brest sur l'île Bonne-Espérance, port très fréquenté par les pêcheurs basques et bretons et que Cartier connaissait déjà, et comme l'indique bien Marcel Trudel sur l'une de ses cartes, à partir de là Cartier passe du connu à l'inconnu. Ensuite Cartier longe la côte et le 11 juin il s'arrête à St-Servan et y plante la première croix au Canada.

Après, continuant son voyage, il va jusqu'au havre Jacques-Cartier, traverse le golfe vers cap Double sur la côte de Terre-Neuve, il longe toute la côte nord de Terre-Neuve, double les îles de Margaux, l'île Bryon, l'île Allezey, se dirige vers la baie St-Grégoire, double le Cap d'Espérance, pénètre dans la baie des Chaleurs et le 14 juillet il arrive à Gaspé, le 24 juillet plante la deuxième croix au Canada et prend possession de cette terre au nom du roi de France.

Il repart ensuite vers l'île d'Anticosti et à cause d'un très épais brouillard il prend l'étendu d'eau qui sépare la Gaspésie de l'île d'Anticosti pour de la terre ferme, il contourne alors l'île jusqu'au détroit St-Pierre, se dirige vers cap Thiennot, aujourd'hui Natashquan et en longeant de nouveau la côte nord, il retourne en France.

En 1535, pour son second voyage, Cartier arrivera directement au détroit de Belle-Ile, pénétrera dans le golfe St-Laurent,

fera un premier arrêt au port de Brest, il longera toujours la côte nord en s'arrêtant à plusieurs endroits, dont Sept-Îles, pour continuer ensuite à Québec.

Cartier était déjà venu dans le golfe St-Laurent sur la côte nord avant son premier voyage officiel en 1534. C'est d'ailleurs parce qu'il avait déjà fait le voyage de St-Malo à Terre-Neuve et du port de Brest sur l'île Bonne-Espérance en face de Blanc-Sablon, qu'il fut recommandé à François I^{er}.

Dans son histoire de la Nouvelle-France, Marcel Trudel écrit: "En 1532, François I^{er} accomplit un pèlerinage au mont St-Michel, l'évêque, Jean Le Veneur, comte de Lizeux et Grand Aumônier de France, qui reçoit le roi, lui présente un pilote malouin, Jacques Cartier, parent du procureur fiscal de l'abbaye, il affirme au roi que ce Cartier, en considération de ses voyages en Brésil et en Terre-Neuve, est capable de conduire des navires à la découverte de terres nouvelles dans le nouveau monde".

L'on sait déjà que depuis 1504, les pêcheurs bretons fréquentaient les côtes de Terre-Neuve et le golfe St-Laurent, Cartier fut d'abord pêcheur.

La découverte du Canada par Cartier c'est cela.

Louis-Ange Santerre
Sept-Îles

Les durs lendemains de Ryan

"Ryan abandonné et boudé par les siens", tel est le titre d'un reportage paru dans LE SOLEIL. Voilà bien ce qui s'est passé, le soir du 13 avril dernier. Les partisans de M. Ryan n'ont trouvé mieux que de rentrer courageusement dans l'anonymat. Ryan?... Connais pas! Le scénario est classique, "Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?" (Racine).

Les libéraux auraient-ils la manie de brûler leurs idoles, quand une élection générale est perdue? Un premier ministre remarquable, M. Jean Lesage, a été sacrifié après l'échec de 1966, on se demande encore pourquoi, et M. Bourassa a fait hara-kiri en 1976, sans doute parce qu'il connaissait le sort qui lui était réservé. Quant à M. Ryan, le président du PLQ vient de lui servir une mercuriale qui ressemble étrangement à un acte d'accusation, et c'est de mauvais augure pour son avenir politique. Pourtant il a donné du muscle à ce parti, on lui doit cette justice, et ce n'était pas une sinécure à partir des débris laissés par son prédécesseur. Que se passe-t-il donc dans ce parti?

On comprend facilement l'admiration des libéraux. La montagne qui a accouché d'une souris. Mais quand ils invoquent les malheurs de M. Ryan pour expliquer la défaite d'avril dernier ils ne font que brandir la théorie du bouc émissaire, si commode quand il faut trouver à tout prix un coupable autre que soi-même. Les erreurs de M. Ryan ont certes coûté des votes au parti, mais pas au point de faire la différence entre la victoire et la défaite, il s'en faut. Car, dans une élection générale, l'électorat est conscient de ses responsabilités. On peut lui faire confiance, il se prononce sur des questions de fond, ou à tout le moins importantes, et non sur des figures sympathiques ou antipathiques. La cause profonde de cette défaite est ailleurs. Le PLQ serait-il le principal artisan de sa propre infortune? A la lumière des faits, il est permis de le penser.

La situation de ce parti, il faut bien le dire, est aberrante. On croit rêver quand on constate que le problème du PLQ, en somme, est la société francophone. Le paradoxe est de taille, mais les faits sont là, les francophones n'en veulent pas. Et en revanche, ironiquement, il est fait sur mesure pour les minorités non-francophones, qui le lui ont d'ailleurs bien rendu puisque la majorité des 42 députés libéraux ont été élus grâce à leur appui massif, sinon le PLQ serait réduit à la portion congrue à l'Assemblée nationale.

De là à en déduire en bonne logique que les non-francophones ont voix prépondérante dans ce parti, peut-être depuis un bon mo-

ment, il n'y a qu'un pas et il est vite franchi. Avec ce recul, on est bien tenté de croire que là est l'explication de la conduite pour le moins bizarre de M. Ryan lors du débat tristement célèbre sur la motion anti-coup de force, on sait hélas lequel.

M. Ryan se dit encouragé parce que 46 pour 100 des Québécois ont voté en faveur de son parti. C'est son droit, mais alors il se leurre, ou bien il est facile à consoler, car ce chiffre est au contraire désolant. En effet, si on défalque le vote non francophone, disons 17-18 pour 100, que reste-t-il pour le vote libéral francophone? Quelque 28-29 pour 100. C'est dire que plus de 70 pour 100 des francophones, soit plus de deux sur trois, rejettent le PLQ. Il n'y a pas de quoi pavoiser. Le déséquilibre des effectifs de ce parti est flagrant, car M. Ryan parle maintenant au nom de la quasi-totalité des non-francophones, et de moins d'un francophone sur trois...

Comment expliquer que le PLQ en soit rendu là? Par delà les analyses savantes des spécialistes des questions politiques, on peut penser qu'aux yeux des francophones dans l'ensemble ce parti est dépassé, à vrai dire vieux jeu, sinon vieux tout court. On n'explique pas autrement que la plupart des jeunes lui tournent le dos et que, à l'inverse, les gens d'un certain âge l'aiment bien! Les francophones se sont habitués mieux que les non-francophones aux idées émanant de la social-démocratie, faut-il penser, et tout indique qu'ils aiment de plus en plus le style novateur du gouvernement actuel. A cet égard, leur attitude est conforme à la tendance moderne dans le monde occidental, qui est de virer vers la gauche, comme viennent de le faire la France et, plus près de nous, le Parti libéral de l'Ontario.

Que fait le PLQ, devant cette évolution des esprits? Il suit les sentiers battus. Pas question de déroger à l'orthodoxie capitaliste et aux vertus chères à l'establishment et aux puissants. Pas étonnant que le monde du travail ait pris ses distances, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres des conséquences que cette attitude entraîne. Pourtant le vote des travailleurs pèse lourdement dans la balance, le soir d'une élection générale. Quel parti politique peut se payer le luxe de se l'aliéner?

Un autre facteur, dont on ne parle jamais, n'aide pas le PLQ, c'est d'avoir à toutes fins utiles l'exclusivité de la clientèle non francophone. C'est peut-être même la pierre d'achoppement de ce parti.

Certes, il est sain, pour un parti politique provincial, de refléter la diversité démographique de la société québécoise. Encore faut-il qu'il respecte les proportions. Or, on le sait, sur ce plan c'est l'anarchie, puisque 20 pour 100 de la population a donné au PLQ la majorité de ses élus. En d'autres termes, le nombre des non-francophones favorables au PLQ est grossièrement disproportionné avec celui des francophones qui l'appuient. Le problème est évidemment d'accorder les violons, ce qui ne va pas sans de sérieux inconvénients dans un parti aussi hétéroclite que le PLQ, devenu une sorte de fourre-tout où se retrouvent pêle-mêle d'abord les libéraux inconditionnels, qui votent "rouge" toute leur vie, quels que soient le chef et l'orientation du parti, ensuite les fédéralistes de toutes les nuances, et enfin ceux

qui sont Canadiens, un point c'est tout, et partant, Québécois à leur corps défendant.

Un parti si bigarré est forcément en proie à bien des problèmes au plan électoral. Par exemple, comment le PLQ peut-il rivaliser efficacement avec un adversaire nationaliste dans la fibre qui ne cesse de crier aux Québécois: "Le Québec d'abord et avant tout!"? On sait que les francophones sont particulièrement sensibles à un slogan comme celui-là. La lutte serait plus facile si au moins le PLQ était plus québécois que Canadien...

Marie B. Duval
Paul Duval

Des Eglises se dissocient de Cerullo

Une mise au point s'impose suite à la récente campagne de Morris Cerullo au Centre des congrès. Cette manifestation a été annoncée comme étant organisée "avec l'appui des Eglises de la région de Québec", comme s'il s'agissait d'une action concertée de toutes les Eglises sans distinction. C'est au départ un manque d'honnêteté qui porte à confusion. En fait, ce rassemblement était organisé seulement par certaines églises pentecôtistes.

Selon les journaux, le prédicateur en question est attaché à une organisation qui a pour titre "L'Évangélisme mondial". C'est là encore une ambiguïté trompeuse. Les églises évangéliques de la région de Québec n'ont aucune affiliation avec cette organisation américaine.

Que dire des nombreuses personnes qui sont reparties déçues, aussi malades ou handicapées que lorsqu'elles se sont rendues au Centre des congrès... Dans l'E-

vangile, nous lisons que Jésus guérissait tous les malades sans distinction, et sans que ces derniers soient nécessairement croyants. Il est écrit: "Jésus guérit ceux qui avaient besoin d'être guéris" (Luc 9.11).

Les miracles que le Nouveau Testament nous rapporte étaient évidents aux yeux de tous. Lorsque l'apôtre Pierre guérit un homme boiteux de naissance, qui mendiait, il lui dit: "Je n'ai ni argent, ni or, mais ce que j'ai je te le donne: Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche." L'homme fut guéri instantanément et nous lisons que tout le monde le fit marcher et louant Dieu. (Actes 3.6-9).

Au Centre des congrès, les journalistes n'ont pas été libres de rencontrer les présumés miraculés. Lorsque Jésus et ses apôtres étaient là, personne n'était frustré et trompé. La publicité de la campagne Morris Cerullo disait entre autres: "les boiteux marchent"... et

pourtant ceux qui s'y sont rendus en chaise roulante sont repartis en chaise roulante.

La véracité du message doit aussi être confrontée à la Bible, parole infaillible de Dieu. La guérison physique n'était pas une partie de l'Évangile que prêchaient les apôtres. Morris Cerullo et son équipe se base sur un verset tiré d'Ésaïe 53 pour dire que Jésus a porté nos maladies en mourant sur la croix. La vérité c'est que Jésus est mort pour nos péchés (1 Corinthiens 15.3). Or, la maladie n'est pas un péché.

Que dire des appels répétés pour obtenir de l'argent lors de la croisade Cerullo? Ce n'est certes pas une méthode qui porte l'approbation de Celui qui disait à ses disciples: "Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement" (Matthieu 10.8).

En résumé: une présentation ambiguë, de fausses promesses, des gens frustrés et déçus, un message

déformé de la vérité biblique, des appels à l'argent contrairement à l'ordre du Maître... tout cela jette du discrédit sur le christianisme évangélique. On comprend bien que des gens soient désemparés. Cependant, les erreurs de l'homme ne changent rien à la vérité de Dieu. Malgré tous ces égarements et ces abus de confiance la Bible reste la parole de Dieu.

Les signes, les miracles et les prodiges qui eurent lieu au début de l'Eglise avaient pour but d'accréditer le christianisme naissant (Hébreux 2.4). Aujourd'hui, nous avons la Bible complète qui doit suffire comme base de notre foi. Laissons la recherche du spectaculaire pour lire attentivement le Nouveau Testament et nous trouverons, dans la parole de Dieu, ce que les hommes n'ont pas pu nous donner: la connaissance de la vérité.

Jean-Paul Berny
Assemblée Évangélique de
Sainte-Foy

On n'a pas oublié l'abbé Maurice Fortier

Il est passé en faisant le bien, ce prêtre "profondément prêtre". La grâce ineffable du sacerdoce n'a pas été vaine en lui.

L'anniversaire de son départ subi de cette terre s'en ira-t-il dans le silence de l'oubli?

Ceux qui ont connu l'abbé Fortier, qui ont bénéficié de ses conseils sages et éclairés, de ses directions spirituelles réconfortantes de ses prédications évangéliques si pratiques, de son dévouement inlassable pour le bien, partout où il s'en trouvait à faire, même au restaurant où son "col romain" attirait telle âme mal prise et qui cherchait le prêtre... Tous ceux-là ont senti vibrer un cœur sacerdotal.

Que dire de sa prière à la Vierge, de son chapelet, de ses visites au St-Sacrement, de ses "billets" en "Page du lecteur" dans les journaux, de ses articles intitulés: Le bien devrait faire du bruit?...

Il était toujours prêt à accepter un sermon, une prédication, une heure sainte. Qui ne se souvient de ses sessions mariales sur le chapitre VIII de "Lumen Gentium", la constitution dogmatique de Vatican II sur l'Eglise?...

Surtout, notre foi nous portera à le prier de soutenir ceux qui luttent ici-bas et qui l'ont aimé.

Sr Jean-Marie Vianney, sss
Québec

Jésus n'a pas agi comme Cerullo

Je voudrais faire quelques précisions sur la venue de Cerullo à Québec. Premièrement, je tiens à préciser ceci que l'Eglise baptiste évangélique, notre église qui est complètement autonome n'a rien à voir avec ce personnage et le groupe Pentecôtiste qui l'ont fait venir et en aucun cas il n'a été fait de sollicitations pour participer à leurs oeuvres car nous ne croyons pas que Dieu fait des miracles à leur manière. Alors je suis obligé d'ajouter ceci: Comment Dieu intervient-il à Québec en 1981 pour les gens? Premièrement jamais Jésus dans l'Écriture sainte n'a fait de collecte pour les guérisons. Jamais Jésus n'a demandé aux malades de revenir le lendemain soir pour être guéris.

Chers lecteurs, l'espace me manque pour expliquer tout ce que je voudrais dire sur Jésus-Christ, mais en son nom je vous supplie de considérer ces faux-docteurs et d'examiner leurs doctrines face à la parole de Dieu "la Sainte Bible". S'il y a un chapelet manquant à ce que Dieu dit et à leurs paroles, il y en a un des deux qui est menteur et ce n'est sûrement pas la parole de Dieu. Chers lecteurs, je vous exhorte à examiner la Bible et à la lire avec les yeux de votre cœur en demandant l'aide de l'Esprit-Saint et tu verras un vrai miracle de compréhension de la Bible.

J'ajouterais ceci, ce qu'un homme va te dire ou interpréter un autre homme peut déformer ses interprétations, mais ce que Dieu va te révéler personne ne pourra les

détruire. Sache ceci qu'à l'école de Jésus-Christ les étudiants étudient à genoux en premier. Deuxièmement jamais dans l'Écriture les miracles n'ont eu pour objectif de glorifier Jésus mais que la gloire de son père soit manifestée et encore malgré tous les miracles que Jésus a fait est-ce que les gens ont cru? Non Jésus a eu le ministère moins fécond sur la terre, trois ans d'enseignements sublimes, trois ans d'amour pour ses frères, trois ans de miracles pour aboutir à réunir au pied de la croix 2 ou 3 femmes qui pleurent et qui ont peur.

Si on considère son ministère face à Cerullo il y a un contraste incroyable. Ce que j'affirme, c'est que sur la scène Cerullo a eu des sueurs pour avoir son pain mais dans le jardin de Gethsémani nous voyons la sueur d'un Dieu qui travaille pour le salut de l'âme de Cerullo et de tous les hommes. Que voyons-nous aujourd'hui?

Des hommes révoltés, rebelles, ingrats et en plus ils accomplissent les prophéties de Jésus dans "Matthieu 7 verset 15, 21-23". Ces hommes font des miracles au point de séduire les élus si possible et Jésus leur dit: "Je ne vous ai jamais connu vous qui commettez l'inniquité. Dans Galates 1 verset 8, il nous avertit que même si un ange descendait du ciel vous annoncer un autre évangile qu'il soit maudit.

Chers lecteurs, le don de Dieu est gratuit et c'est la vie éternelle en Jésus-Christ, place ta foi en celui qui est mort à ta place en

celui qui est ressuscité pour toi, ne mets jamais ta confiance dans un homme "Jérémie 17 verset 5" quel qu'il soit. Dieu ne te demande pas d'argent d'ailleurs que veux-tu qu'il en fasse tu ne peux acheter Dieu. Ce qu'il te demande c'est plus que ton argent, ton or, c'est ton cœur de pierre qu'il veut changer en un cœur de chair. Dans 2 Corinthiens chapitre 5 verset 17 il dit: "Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature et toutes choses anciennes sont passées et devenues nouvelles." Je t'en prie réexamine ta théologie avec la sainte Bible, fait comme les gens de Béreé qui avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Écritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. "Actes 17, verset 11".

Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit, soient avec vous tous.

Denis Doyon,
Eglise baptiste évangélique
de Beauport

A chacun son dû

La lettre écrite par l'abbé Antonio Arsenault au sujet du programme "Janette veut savoir" aurait dû s'adresser au réseau TVA et non à Radio-Canada. Nous nous excusons auprès de la Société Radio-Canada qui en cette circonstance ne méritait pas ces critiques.

Maréchal Francoeur
responsable de la
Page des lecteurs

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

FAITS DIVERS

Aucun blâme retenu contre deux policiers de Ste-Foy

par Michel TRUCHON

La Commission de police du Québec n'a mis que quelques minutes, hier après-midi, pour conclure que la conduite de deux policiers de la ville de Sainte-Foy n'avait rien de répréhensible et que les agents René Parent et Jean-Michel Trottière ne devaient en aucune façon être blâmés.

Du même souffle, les commissaires Me Raymond Boily et M. Yves Pouliot ont déclaré que la plainte déposée par un citoyen de Québec, M. Ronald Sirois, relativement à un événement survenu le soir du 29 décembre 1980, n'était pas fondée.

Les membres de la CPQ ont surtout pris en considération que les faits tels que relatés par M. Sirois étaient contradictoires, alors que la version des policiers était plausible et cohérente.

Un intrus expulsé

L'histoire commence en début de soirée le 29 décembre dernier, alors que M. Ronald Sirois, un vendeur d'aspirateurs centraux, se présente chez un citoyen de la rue Bellevue, à Sainte-Foy.

Sirois admet qu'il était ivre à ce moment et qu'il se rappelle vaguement ce qu'il a pu faire à l'intérieur.

Toujours est-il que le propriétaire demande à son épouse d'appeler la police et que l'intrus est expulsé par les agents René Parent et Jean-Michel Trottière. Sirois prétend qu'au moment de son arrestation, les menottes lui ont été passées brutalement et qu'il avait une main ensanglantée.

Conduit au poste, il est relâché après avoir fait une déposition. Les policiers lui intimèrent de ne pas retourner sur la rue Bellevue.

Ronald Sirois va prendre quelques autres verres dans un hôtel de Québec et se fait ramener, en taxi, à la maison d'où il avait été expulsé. Il en fait le tour.

Quelques instants plus tard, la voiture-taxi est interceptée par les policiers Parent et Trottière.

"L'un d'eux m'a dit qu'il m'avait averti de ne pas revenir (...) J'ai reçu une, deux, trois claques au visage...", dit le plaignant à l'avocat de la commission, Me Joachim Tremblay.

Interrogé par le procureur des policiers, Me André Gaulin, Sirois est incapable de préciser le nombre de "claques": "Peut-être deux..."

Le chauffeur de taxi, lui, confirme

avoir vu un coup voler et les lunettes ainsi que le cigare de M. Sirois tomber.

Pas contredits

Le policier René Parent confirme l'histoire de l'expulsion et même celle de la "claque".

Selon cet agent, âgé de 34 ans et ayant huit années de service dans la police de Sainte-Foy et au dossier disciplinaire vierge, les menottes ont été passées à Sirois après que celui-ci eut fait des siennes alors qu'il lui demandait de s'identifier.

Jean-Michel Trottière, âgé de 29 ans, six ans d'expérience et dossier immaculé lui aussi, confirme qu'il y a eu bousculade au moment de menotter Sirois et que celui-ci avait du sang sur une main à son arrivée au poste.

Vers 21h10, les deux mêmes policiers reçoivent une autre plainte à l'effet que Sirois est retourné sur la rue Bellevue. En s'approchant ils le reconnaissent dans un taxi et interceptent la voiture.

Ils descendent et l'agent René Parent ouvre la porte du taxi pour lui "parler dans le creux de l'oreille" et lui rappeler qu'il ne voulait plus le voir dans le coin. Ce faisant, son visage se trouve très près du passager du taxi.

"Il (Ronald Sirois) s'est retourné, un cigare à la bouche. J'ai eu peur d'être brûlé. J'ai eu un réflexe et j'ai donné une claque. Je ne sais pas si je lui ai touché le visage. L'important, c'est que le cigare est parti...", raconte le policier Parent.

Jean-Michel Trottière a bien vu un mouvement, mais comme il se tenait à l'écart, ainsi que le veulent les règles de sécurité, il ne peut préciser ce qui s'est passé.

Après quoi Ronald Sirois reprenait le chemin de Québec dans la voiture-taxi. Le 15 janvier, il portait plainte à la Commission de police. Plus tard, il demanda à retirer cette plainte, mais un banc de la CPQ avait décidé de tenir une enquête publique.

"Les agents Parent et Trottière avaient raison d'avertir Sirois et leur conduite n'a rien eu de répréhensible", a commenté hier le commissaire Raymond Boily en soulignant qu'un rapport écrit serait rédigé d'ici les prochaines semaines pour expliciter la décision rendue hier sur le banc, après seulement cinq minutes de délibération.



Le Soleil, Gilles Lafond

M. Ronald Sirois, un vendeur de Québec.

FESTIVAL DU MEUBLE MODERNE

du 15 au 30 août

Dussault meubles
8, rue Courcelle, Qué. 683-2327

Une ligne de pensée

la contemporaine®



LES CHANDAILS TUNIQUE

les nouvelles longueurs proposent, le pull robe à enfiler sur collants de laine ou bas de couleurs et le long pull à superposer sur jupes ou pantalons pour allonger la silhouette.

à gauche: le pull robe à encolure dégagée et manches raglan, noir, gris, lilas, rose, aubergine, royal. p.m.g.

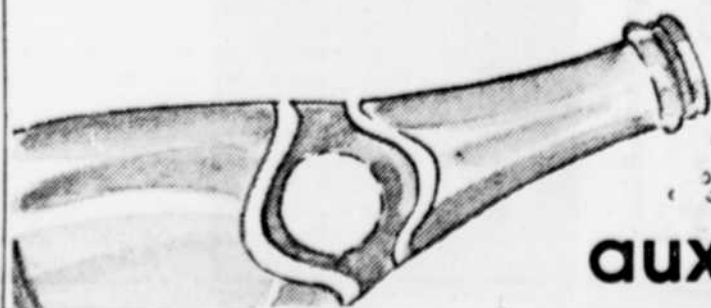
à droite: le long pull à fines côtes, en mélange angora, poche devant, aubergine, rouille, canneberge, noir. p.m.g.

deux exclusivités Simons, \$ 85, chacun

la maison **Simons**

le plus beau magasin à Québec...

venez visiter notre tout nouveau magasin



Simons

aux Galeries de la Capitale

R.

un escompte de **20%** ça vous intéresse?

Alors pourquoi pas devenir membre de **RACQSPORT**

RACQSPORT vous offre un escompte de 20% sur tous vos achats d'accessoires, de vêtements, de chaussures, et de services pour les sports à raquettes, dans tous les magasins Arlington partout au Canada!

RACQSPORT VOUS OFFRE EN PLUS...

- Un remboursement garanti sur les frais d'inscription!
- Un coupon de \$5 pour les nouveaux membres!
- Des aubaines occasionnelles!
- Des communiqués RACQSPORT!
- Des conseils de professionnels!
- Des tournets!
- Des événements divers!

RACQSPORT vous offre tout ça et plus encore. Devenez membre et épargnez 20% désormais!

POSTEZ CETTE DEMANDE D'INSCRIPTION AUJOURD'HUI À:

RACQSPORT
3702 Côte Vertu
Centre d'achats Le Bazar
Ville St-Laurent, Québec
H4R 1P8 Tél. 336-7440

Veuillez m'envoyer, sans tarder, ma carte de membre de RACQSPORT avec votre prospectus (incluant une prime de \$5.00)

Nom de famille: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ P.C.: _____ Code postal: _____

Je m'inscris à: ☐ de ma carte ☐ de ma carte ☐ de ma carte

Date d'expiration: _____ Cheque: _____ Mandat de poste: _____

Signature: _____ Montant total: _____

FRANCS D'INSCRIPTION POUR UN AN: célibataires: \$25.00 - couples mariés: \$40.00

collections de raquettes

- Tout ce qu'il vous faut pour tous les sports à raquettes
- Service professionnel
- Équipement
- Centre ville de Montréal
- 175 St. Catherine O.
- Dollard des Ormeaux
- Mail West Huron
- Centre d'achats Chomedy
- Centre d'achats Laval
- Brossard 2750 boul. Lapierre
- Vêtements
- Chaussures
- Villi D'Anjou
- Les Galeries d'Anjou
- St. Bruno
- Les Promenades
- St. Bruno
- Sherbrooke
- Le Carrousel de l'Estrie
- Québec
- Les Galeries de la Capitale



Sisavane SIDAIVANE

Sisavane aurait été tuée et enterrée

par Lucien LATULIPPE

La Laotienne de 18 ans, portée disparue à Sept-Îles depuis le 21 juillet dernier, a été assassinée et son corps serait enterré quelque part dans cette région de la Côte-Nord. C'est ce que LE SOLEIL a appris, hier soir, de source bien informée.

Le cadavre de la victime n'avait pas été déterré, hier soir, mais les enquêteurs de la police de Sept-Îles savaient où il était et ils devaient attendre à ce matin, le lever du jour, pour procéder de clarté.

LE SOLEIL a de plus appris que le présumé auteur de ce meurtre serait également détenu. Le suspect avait été interrogé au début de l'enquête, mais il avait été laissé en liberté faute de preuve. Il y a quelques jours, ledit individu que la police gardait à vue aurait eu des remords et il aurait passé aux aveux.

Rappelons que la jeune Lao-

tienne, qui se nommait Sisavane Sidaivane, avait quitté son domicile à Sept-Îles, le 21 juillet, pour se rendre dans une maison de cette ville faire du ménage. Le propriétaire a déclaré à la police qu'il l'avait laissée à son travail et qu'il était parti rencontrer des amis.

A son retour, la jeune fille n'était plus là.

C'est trois jours plus tard que la police a été prévenue de la disparition de la jeune fille qui est arrivée à Sept-Îles avec une sœur et sa grand-mère, il y a quelques mois. Des recherches

ont été effectuées par terre et par air, mais en vain. L'hélicoptère et un chien pisteur de la SQ y ont participé.

Selon les parents de la jeune fille, il ne pouvait s'agir d'une fugue. On a même laissé entendre que la jeune fille aurait pu se suicider si quelqu'un

avait abusé d'elle.

De nature craintive, Sisavane Sidaivane a connu les affres du camp de concentration au Vietnam et ses parents étaient convaincus qu'elle n'aurait pas quitté Sept-Îles sans les prévenir.

Victimes d'actes criminels

Québec a versé plus de \$6 millions

(D'après UPC) — Le gouvernement du Québec a payé plus de \$6 millions sous forme d'indemnisation à plus de 1,000 victimes d'actes criminels, au Québec, l'an passé.

Selon le rapport de la

Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels, la plupart des réclamations, 379, provenaient de la région de Montréal. De la région de Québec, il y a eu 168 demandes.

Très précisément, une

somme de \$6,365,462.13 a été versée à 1,037 victimes de crimes allant de l'assaut à l'enlèvement et au meurtre.

Le rapport indique que 300 demandes ont été rejetées, principalement parce que les

enquêteurs ont prouvé que les victimes elles-mêmes, ont largement contribué à leur malheur.

Par exemple, lors d'un incendie survenu à Montréal le 27 juin 1979, la victime, qu'un barman

avait atteint d'une balle à la jambe, avait d'abord, en compagnie d'amis, cassé verres et bouteilles, parce qu'ils ne pouvaient se faire servir un verre à cause de l'heure de fermeture.

Parmi les personnes qui ont reçu une in-

demnisation, il y a une femme de Québec qui a eu le nez cassé et a souffert d'un choc psychologique après avoir été attaqué par un inconnu, le 2 mars 1980. Elle a reçu \$147,02.

la mode
féminine
d'automne
à Québec

Venez découvrir la nouvelle collection de jupes, robes, manteaux, ensembles co-ordonnés et accessoires d'automne, choisis parmi les grands noms de la mode internationale. Vous pourrez aussi y admirer la plus remarquable collection de vêtements ultra-sués à Québec.

Visiter le Salon Vocelle, c'est faire un tour du monde des grandes boutiques d'élégance.

BONI D'OUVERTURE

Pour un temps limité, nous vous offrons un magnifique foulard de soie peint à la main et signé Vocelle, avec chaque achat minimum de 150,00 \$. Disponible à nos deux boutiques.

Salon

Vocelle
inc.

PLACE
STE-FOY

GALERIES DE
LA CAPITALE

LE SALON VOCELLE, SALON DE L'ÉLÉGANCE FÉMININE

Retrouvez
VOTRE SVELTESSE
d'antan en quelques
semaines
seulement!



Allez-vous continuer de vous décourager chaque fois que vous montez sur la balance?

Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui à remédier à la situation?

En suivant notre unique "PROGRAMME PERSONNALISÉ", vous pouvez perdre 10, 20, 40 ou même 60 livres en quelques semaines seulement — sans régimes éphémères, pilules ou exercices ardu.

Notre équipe d'infirmières et de nutritionnistes ont aidé des milliers de Canadiens à atteindre leur poids idéal. Le programme d'entretien efficace que nous leur avons conseillé les aide à ne pas reprendre le poids perdu.

APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI ET NOUS VOUS EXPLIQUERONS COMMENT RETROUVER VOTRE SVELTESSE D'ANTAN RAPIDEMENT, FACILEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ. CONSULTATION GRATUITE.

MAINTENANT 2 CLINIQUES

COMPLEXE CENTRE-VILLE STE-FOY
2600, boul. Laurier
(près du Studio Entrain) 659-4596

580, Grande-Allée est
Québec, suite 590

Tél.: 525-5137

De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTER CHARGE / VISA



CLINIQUE
DE CONTRÔLE
DE POIDS
PERMANENT

MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - WINNIPEG - REGINA

Les galeries
de la capitale

Evy L: pas de dommage

Le céréalier grec Evy L. qui s'était échoué sur les battures de Beauport, avant-hier soir, n'a subi aucun dommage et il attend son tour pour entrer au quai et prendre son chargement.

Avec le concours d'un remorqueur, le pilote Roger Grégoire est parvenu à dégager le navire de 14,600 tonnes, vers 5h hier matin, à la faveur de la marée haute, et il l'a placé à l'ancre à un endroit plus sécuritaire.

Pilote depuis 24 ans, M. Grégoire a dit au SOLEIL, hier soir, que le fond du fleuve sur les battures de Beauport était constitué de sable et qu'il formait un ancrage peu solide pour les navires.

Le Evy L. avait jeté l'ancre à cet endroit, samedi, sur instruction d'un pilote. Poussé par le vent et la marée, il a tiré son ancre et il s'est échoué de lui-même lors de la marée baissante.

Dimanche soir, vers 8h30, M. Grégoire s'est rendu à bord pour prendre le navire en main, mais il n'a pu le dégager. Il est resté à bord pour suivre la situation de près et, hier matin, une marée plus haute a permis de tirer le céréalier de 182 mètres de sa position fâcheuse.

Schultz part ce matin

(D'après UPC) — La pluie d'hier a retardé à aujourd'hui le départ du planeur motorisé du pilote allemand Michael Schultz, qui devait partir de Québec pour une traversée de l'Atlantique.

L'an passé, M. Schultz a fait le chemin inverse, en planeur motorisé aussi, de sa ville natale, Hambourg, en Allemagne. Le voyage avait alors duré 25 heures.

Il prévoit répéter l'exploit cette année à bord d'un "Taifun 17 E", un prototype allemand qui n'a que 150 heures de vol.

M. Schultz, qui sera accompagné par son copilote, M. Hans Kampik, prévoit quitter Québec et se diriger vers Schererville, et de là Fort Chimo.

Ensuite, il se propose de faire escale à Frobisher Bay, Godhavn et Kulusuk au Groenland, et Reikjavid en Islande. Avant d'arriver à Hambourg, il devra s'arrêter à Stavanger, en Norvège.

Pêche au saumon interdite

HALIFAX (PC) — La pêche au saumon à la ligne est interdite depuis vendredi dans les eaux des comtés de Guysborough et Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

C'est ce qu'a rappelé le ministère fédéral des Pêches et Océans.

La saison avait été ouverte il y a trois mois.

Du même coup, le ministère a interdit la pêche de toute espèce dans les rivières West, Moser, Liscomb, et les affluents à l'ouest de la rivière Saint Mary, dans le nord de la Nouvelle-Ecosse.



SPECIAUX EN VIGUEUR DU 19 AU 29 AOUT 1981.

FAMILI-PRIX

CREST DENTIFRICE 150ml \$1.79 AVEC CE COUPON	SURE NATURELLE MAXI-SERVIETTES 30 \$2.99 AVEC CE COUPON	CASHMERE PAPIER HYGIENIQUE 4 ROULEAUX \$1.05 AVEC CE COUPON	HI-DRI ESSUIE-TOUT 2 ROULEAUX \$1.09 AVEC CE COUPON	ACNAVEEN Bar traitement - 3.8 oz AVEENO - Bar - 3.5 oz AVEENO Bar bébé - 3.5 oz AVEENO Oilated - 3.5 oz CHACUN \$1.69 AVEC CE COUPON
PAMPERS PREMIERS-PAS 48 \$8.39 AVEC CE COUPON	PAMPERS NOUVEAU-NE 30 \$3.15 AVEC CE COUPON	Q-TIPS BATONNETS-180 \$0.99 AVEC CE COUPON	LISTERMINT RINCE BOUCHE 500ml. \$1.95 AVEC CE COUPON	POUDRE J.J. POUR BEBE 250gm. \$1.65 AVEC CE COUPON
LIBERTE NOUVELLE 30 MAXI-SERVIETTES \$2.69 AVEC CE COUPON	ELASTOPLAST PANSEMENTS PLASTIQUES 50 \$1.39 AVEC CE COUPON	SHAMPOOING J.J. POUR BEBE 350ml. \$2.29 AVEC CE COUPON	SCOTTIES PAPIER MOUCHOIRS 200 \$0.79 AVEC CE COUPON	CLOSE-UP DENTIFRICE 100ml. \$1.19 AVEC CE COUPON
REACH Brosse à dents Medium - Souple - Enfants \$0.89 AVEC CE COUPON	JOHNSON & JOHNSON Soie dentaire 50 vgs \$1.19 AVEC CE COUPON	JOHNSON & JOHNSON BAND-AID Fabric 40 \$1.19 AVEC CE COUPON	SENSODYNE Dentifrice sensible 100 ml \$2.09 AVEC CE COUPON	HALO Shampooing 225 ml \$1.19 AVEC CE COUPON
TAMPAX Tampons 40 \$3.39 AVEC CE COUPON	SOFLENS C324 Solution de conservation 240 ml \$2.49 AVEC CE COUPON	BARNES-HING Solution mouillante 60 ml \$2.09 AVEC CE COUPON	TISANE LALCO Sachet 20 \$1.49 AVEC CE COUPON	AMOSAN Poudre 20 \$2.65 AVEC CE COUPON
CL. HEAD'N SHOULDERS Revitalisant 350 ml \$3.09 AVEC CE COUPON	WONDRA Lotion 180 ml \$1.09 AVEC CE COUPON	SECRET Désodorisant en aérosol 200 ml \$1.95 AVEC CE COUPON	EFFERDENT 48 \$1.34 AVEC CE COUPON	GILLETTE THAC 11 Lames 5 \$1.49 AVEC CE COUPON
GILLETTE Mousse à raser 200 ml \$1.39 AVEC CE COUPON	DRY LOOK Fixatif 200 ml \$1.85 AVEC CE COUPON	ADORN Fixatif 200 ml \$1.49 AVEC CE COUPON	TAME Crème-rince 450 ml \$2.45 AVEC CE COUPON	CLEARASIL Tube 30 gm \$2.75 AVEC CE COUPON
PLAYTEX Gants caoutchouc 1 paire \$1.49 AVEC CE COUPON	OIL OF OLAY Lotion 100 ml \$5.29 AVEC CE COUPON	CLEARASIL Nettoyeur 100 ml \$2.55 AVEC CE COUPON	JOLAN Crème 1 oz \$2.45 AVEC CE COUPON	ULTRA BAN Désodorisant en aérosol 200 ml \$1.89 AVEC CE COUPON

ATTENTION: POUR OBTENIR LE SPECIAL DESIRE, PRESENTEZ UN DE CES COUPONS A VOTRE CENTRE FAMILI-PRIX. TOUS LES SPECIAUX SONT LIMITES A 3 PAR CLIENT ET CE JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

RETOUR A L'ECOLE

CLASSEUR ANNEAUX 1" CHACUN \$1.59 AVEC CE COUPON	PRISMACOLOR CRAYON A COLORIER 24 \$5.89 AVEC CE COUPON	SELLOTAPE RUBAN ADHESIF 2-\$0.89 AVEC CE COUPON	CANADA 4 CAHIERS LIGNES \$0.89 AVEC CE COUPON	FEUILLES MOBILES LIGNEES 250 FEUILLES \$1.59 AVEC CE COUPON
CLASSEUR ANNEAUX 1" série autographe 1 \$2.19 AVEC CE COUPON	SCRIPTO Crayon porte-mines 1 \$.74 AVEC CE COUPON	STYLO NORTH RITE Bleu LS198 2 bleus \$1.19 AVEC CE COUPON	PROTEGE-DOCUMENT 11" X 8.5" 8 \$.96 AVEC CE COUPON	BLOC ALLOUETTE 6" X 9" 104 feuilles \$.49 AVEC CE COUPON
COUVRE-TOUT 91 cm X 9 mm Transparent 1 \$1.09 AVEC CE COUPON	CRAYON PRISMACOLOR 60 \$15.39 AVEC CE COUPON	CRAYON MECANIQUE TC5HP 5 mm 1 \$1.79 AVEC CE COUPON	CRAYOLA COULEUR 64 \$2.09 AVEC CE COUPON	CAHIER SPIRALE 3 X 80 pages \$2.09 AVEC CE COUPON
FEUILLES MOBILES 4 carreaux au pouce 50 feuilles \$.65 AVEC CE COUPON	CRAYON CANADIANA 195P 10 \$1.99 AVEC CE COUPON	PLANCHE VINYLE - COUVERT 1 \$1.59 AVEC CE COUPON	LEPAGE Colle blanche 5 oz \$1.25 AVEC CE COUPON	CARNETS VINYLE 2" X 4" 1 \$.49 AVEC CE COUPON

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 19 AOUT AU 5 SEPTEMBRE

PRODUITS SCOLAIRE SEULEMENT

AMQUI
39, Boul. St-Benoît Est
ANCIENNE LORETTE
1415, rue Notre-Dame
ANSE ST-JEAN
50, Rte 170
BEAUCVILLE
660 A Renaud
BEAUPORT
3079, Avenue Royale
BERNIERES
481 Ch. St-Joseph
BONAVENTURE
C.P. 490
CABANO
105, rue Commerciale
CAP ROUGE
1404, Place Blanchette
CAP ST-IGNACE
42 des Pionniers
CARAQUET
Place Caracquet, N.B.
CARLETON
Rue Lacroix
CHANDLER
Cité Gaspé
CHARLESBOURG
5555, 3ème Avenue,
1010, 80ème Rue Est,
1750 Perigard
CHARNY
819, 10ème Rue
CHATEAURICHER
7790 Boul. Ste-Anne
CLAIR, N.B.
213, rue Principale
CLERMONT
94, Boul. Notre-Dame
COURVILLE
10 rue Vachon
EAST BROUGHTON
461, Avenue St-Joseph
EDMONDSTON, N.B.
126, rue de l'Eglise
ESCOURT
Carré Estcourt
HAYRE ST-PIERRE
1139, rue Duclon
HEBERTVILLE
9, rue Commerciale
LAC BEAUPORT
Place Léo J. Julien
LA MALBAIE
Cité Charlevoix
LAC MEGANTIC
3560 Laval Nord
LORETTEVILLE
586, rue Racine
LES ESCOUMINS
105 St-Marcelin
MATANE
Galerie du Vieux Port
MEMRAMCOOK, N.B.
Memramcook
MONTMAGNY
93, Est St-Jean Baptiste
ORSAINVILLE
7010 Boul. du Jardin
PASPEBIAC
29 Boul. Notre-Dame
PINTENDRE
Place St-Louis
PLESSISVILLE
Les Galeries de l'Érable
PONT ROUGE
241 Dupont Ouest
PORT CARTIER
8, Galerie des Îles
PORTNEUF
196, 1ère Avenue
QUEBEC
997, 3ème Avenue,
2504, rue Maufils
1700, 1ère Avenue
314, rue St-Vallier Ouest,
698, rue St-Jean,
1309, Boul. Masson,
2126, Boul. Ste-Anne,
2, 100 Place Lallière
RIMOUSKI
811 rue Trois
RIVIERE DU LOUP
240, rue Lafontaine
564, Lafontaine
SHIPPAGAN, N.B.
Shippagan
ST-ALEXANDRE
Cité Kamouraska
ST-AMBROISE
213 rue Simard
ST-ANSELME
18 Boul. Bégin
ST-CHARLES
Cité Belcherasse
ST-CYPRIEN
Cité Rivière-du-Loup
ST-DAMIAN
104, Boul. Métivier
STE-ANNE DE LA PERADE
341 Lanaudière
STE-ANNE DES MONTS
5, 1ère Avenue Ouest
STE-CLAIRE
90, Boul. Bégin
STE-ETIENNE LAUZON
52 Principale Ouest
STE-MARIE BEAUC
165, rue Notre-Dame Nord
STE-PERPETUE
374, rue Principale
ST-GEORGES
8585 Boul. Lacroix
ST-HUBERT
Cité Temiscouata
ST-JEAN CHRYSTOSTOME
916, rue Commerciale
ST-JEAN DE DIEU
Cité Rivière-du-Loup
ST-JEAN PORT JOLI
51, Avenue Gagné
ST-MARC DES CARRIERES
316 rue du Collège
ST-PAMPHILE
Cité L'Islet
ST-PHILIPPE DE NERI
Cité Kamouraska
ST-REDEMPTEUR
Cité Lévis
THETFORD MINES
63, rue Notre-Dame Sud
Centre d'Achats St-Noël
TRACADIE
Centre Rond Point
VILLE DE LA BAIE
291 rue Bagot
VILLE DE L'ISLET
87, 7ème Rue

Galeries de la Capitale

Eaton et La Baie en guerre

Les deux principaux magasins à rayons des Galeries de la Capitale, Eaton et La Baie, ont ouvert leurs portes au public, hier, précédant de deux jours l'ouverture officielle de ce tout nouveau centre commercial. La Baie avait même ouvert ses portes dimanche mais cette ouverture était réservée aux membres du personnel du magasin ainsi qu'à leurs parents et amis. Ceux-ci avaient le droit de tout mettre de côté mais ils ne pouvaient rien emporter avec eux. Dimanche, c'est dimanche.

Hier, des milliers, peut-être

même des dizaines de milliers de Québécois ont magasiné à La Baie. On avait peine à circuler dans les allées, pourtant très larges, tant la foule se pressait et les escaliers mobiles faisant la navette entre les deux étages du magasin ne fournissaient pas.

Il est assez difficile d'évaluer avec précision le nombre de clients qui se sont rendus à La Baie durant la journée. Seuls les détenteurs d'une carte de crédit La Baie avaient été invités mais le directeur du magasin, M. Garry Haché, a déclaré au SOLEIL que la compa-

gnie avait reçu 40.000 demandes de cartes de crédit. Par ailleurs, le magasin était ouvert pour tout le monde, même si ceux qui n'avaient pas de carte de crédit La Baie n'étaient pas invités. On ne refusait personne.

Toutes les femmes qui se présentaient à La Baie étaient reçues par une charmante hôtesse qui remettait un oeillet à chacune. Et juste derrière la charmante hôtesse, le bureau de crédit était ouvert pour l'inscription. Ceux et celles qui n'avaient pas encore reçu ou demandé la carte de crédit La Baie pouvaient le faire en entrant dans le magasin. Mais là aussi il fallait faire la queue, ce comptoir étant sans doute un des plus fréquentés du magasin.

Eaton, vous l'aurez deviné, n'était pas pour se faire faire la barbe par son concurrent sans riposter. D'autant plus que ces deux grands sont les principaux actionnaires de ce centre commercial. A 13h donc, hier après-midi, Timothy Eaton ouvrait lui aussi les

portes de son magasin pour le reste de l'après-midi. Dans ce cas-ci, l'ouverture ou la préouverture n'ayant pas été autant préméditée, on accueillait moins de clients. Il y avait peut-être moins de monde mais ça magasinait beaucoup mieux.

Aujourd'hui cependant, inutile de vous présenter chez Eaton, ni à la compagnie de la Baie d'Hudson, ni nulle part dans les Galeries de la Capitale. Tout est fermé partout. Tous les travaux de construction sont suspendus à 3h cet après-midi... et c'est le début du grand nettoyage.

C'est ce soir, à 18h30, que 2.500 invités sont attendus pour les cérémonies d'ouverture officielle des Galeries de la Capitale. Au menu, sanglier, homard et toutes sortes de bonnes choses. Demain matin, le centre commercial ouvrira ses portes à tout le monde. Surveillez les journaux! Il y aura certainement plusieurs grandes ventes d'ouverture.



pierre champagne

de 9h. à 11h
Téléphone: 647-3434

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

Des sculptures

A compter du 19 août et jusqu'à la fin du mois, le Conseil de la sculpture du Québec présente une exposition des œuvres de ses membres à Anima G, au 31^e étage de la tour. Cette exposition regroupera les œuvres de 24 sculpteurs de différentes régions du Québec recourant à des matériaux aussi diversifiés que le bois, l'aluminium, le bronze et les plastiques.

Un voyage au Maroc

Jillali Kaddour, propriétaire de deux restaurants dans la ville de Québec, a gagné récemment \$10.000 en gagnant un billet de Loto-baseball. Ce magnifique gain lui procurera de longues vacances au Maroc, son pays d'origine.

Un spaghetti épicé

Si vous aimez le spaghetti épicé, très épicé, super-épicé, demandez à Guy Parent, le maître d'hôtel de Chez Peppe le foinneur, de vous en préparer un semblable à celui qu'il m'a offert cette semaine. Il était tellement épicé que le dessus de la tête me transpirait. C'était une préparation spéciale, il va sans dire, mais c'est comme cela que je les aime.

Un homonyme

Je vous ai déjà présenté mon sosie. Je dois aujourd'hui non pas vous présenter mais vous annoncer que le dénommé Pierre Champagne qui vient d'être engagé à CHOI FM comme représentant commercial... n'est pas moi. Il s'agit par ailleurs d'un bonhomme fort sympathique qui travaillait autrefois chez Oberson.

Mauvais numéro

Dans une chronique récente où il était question du New Shoreham, ce petit bateau de croisière qui, durant l'été, visite le Saguenay en passant par la rivière Hudson et New York, j'écrivais que les intéressés pouvaient obtenir plus de renseignements sur ce navire et sur ses croisières en téléphonant à un numéro qui débute par 800. Ce n'est malheureusement pas le cas. On ne peut pas obtenir cette communication américaine si l'appel est d'origine canadienne.

Cependant, vous pouvez joindre la American Canadian Line, la compagnie qui est propriétaire de ce navire, en téléphonant à (401) 556-7450. Vous pouvez également écrire à P.O. Box 368, Warren, Rhode Island, 02885 USA.

Ephémérides du SOLEIL

L'an dernier: Terry Fox continue à courir. Il se trouve dans la région de Sault-Sainte-Marie en Ontario et il a déjà récolté \$1.5 million.

Il y a 10 ans: deux autres prisonniers s'échappent de la "passoire" d'Orsainville.

Il y a 20 ans: le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, affirme que les mouvements séparatistes n'ont qu'une influence négligeable sur la masse des Québécois.

Il y a 30 ans: la visite de généraux américains au Canada laisse croire que les États-Unis re-

cherchent des endroits pour entreposer leurs bombes atomiques.

Il y a 40 ans: le ministre de la Santé songe à retarder l'ouverture des écoles au Nouveau-Brunswick à cause d'une épidémie de paralysie infantile.

Il y a 50 ans: "Le jeune M. Antoine Rivard qui au cours de la présente campagne électorale ne respecte rien ni personne a cru devoir à Loretteville hier, accuser le secrétaire particulier du premier ministre d'avoir reçu de l'argent pour obtenir la libération de diverses personnes de la région de Matane accusées d'avoir enfreint la loi des liqueurs".



Des milliers de Québécois ont fait la queue, hier, à La Baie, pour se procurer la carte de crédit de la compagnie.

Matamore de la grosse bouffe? Prouvez-le!

Si vous croyez être un gros mangeur, un matamore de la grosse bouffe, le temps est venu de le prouver. En tout cas vous pourrez le prouver en fin de semaine si vous vous inscrivez à une compétition de mangeurs de hamburgers qui se déroulera au restaurant Lucky Luke.

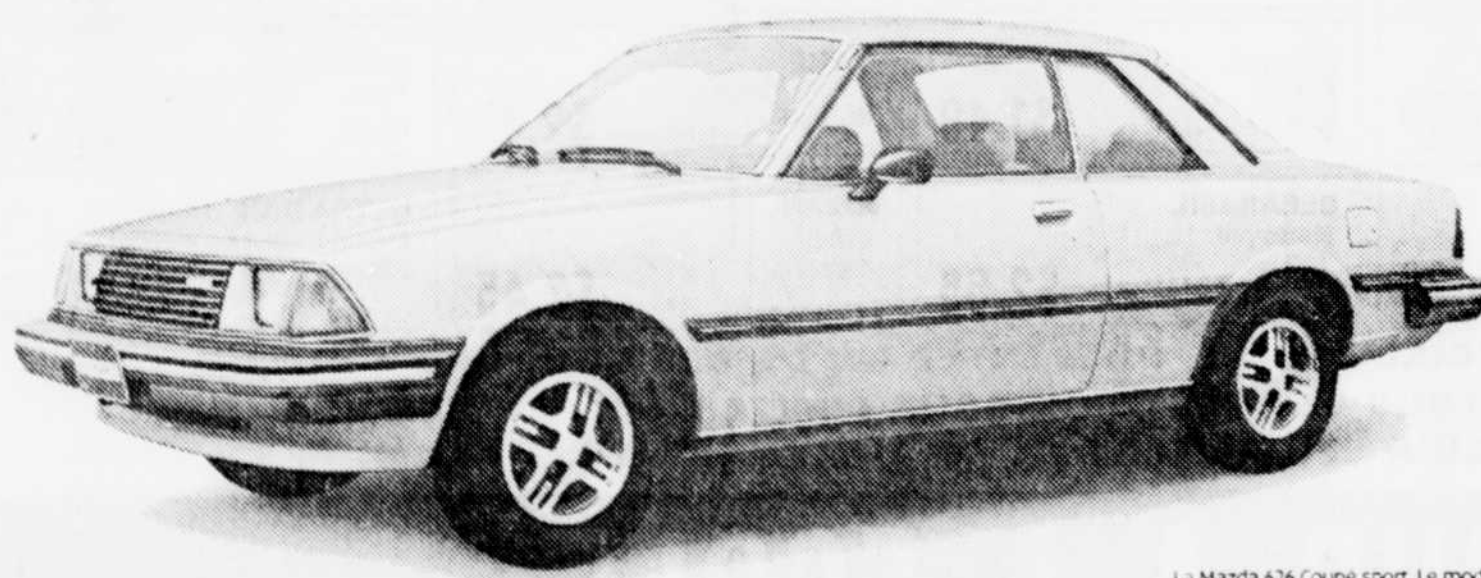
Déjà, une vingtaine de bons mangeurs de la région s'y sont inscrits. Henri White, un costaud de 247 livres qui demeure sur le boulevard des Alliés, assure sur sa formule d'inscription avoir déjà ingurgité 17 plats de spaghetti en deux heures et demie. Par ailleurs, Yves Lortie, de Charlesbourg, même s'il ne pèse que 130 livres, déclare avoir déjà mangé 20 hamburgers en 45 minutes au festival champêtre de Saint-Hyacinthe. Enfin, Josée Dubuc, la

seule fille inscrite au concours, affirme avoir déjà mangé 13 hamburgers à elle toute seule. Pourtant, elle ne pèse que 115 livres et n'est âgée que de 15 ans. Elle demeure dans le quartier Les Saules.

Celui qui mangera le plus de hamburgers, en 30 minutes, en fin de semaine, méritera un voyage en Floride pour deux personnes. S'il arrivait que l'on réussisse à battre le record mondial des mangeurs de hamburgers qui est de 20 hamburgers et trois quart en 30 minutes, la direction du restaurant Lucky Luke ajoutera \$1.000 pour les dépenses. Plusieurs autres prix sont en jeu et il faut s'inscrire au 986 rue Bouvier, à l'intersection du boulevard de la Capitale et du boulevard Pierre-Bertrand.



Les escaliers mobiles du magasin La Baie des Galeries de la Capitale avaient peine à digérer tout le monde qui faisait la navette entre les deux étages du magasin.



La Mazda 626 Coupe sport. Le modèle sedan 4 portes est également offert.

Si nous n'hésitons pas à comparer la 626 à des voitures reconnues pour leur excellente conception et leur prix élevé, c'est que nous souhaitons démontrer qu'il n'est plus nécessaire de dépenser une fortune pour obtenir la conduite, la douceur de roulement et le luxe habituellement réservés à certaines sedans et certains coupés européens.

La maniabilité et l'étonnante douceur de la conduite de la 626 résultent d'un équilibre parfait de la répartition du poids: 49% à l'avant et 51% à l'arrière, avec le centre de gravité situé à 20,3 pouces du sol. Ajoutez une suspension à jambe de force MacPherson à l'avant, des barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière et des pneus radiaux ceinturés

d'acier et vous comprendrez qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que notre 626 se mesure à des voitures qui se vendent bien plus cher.

Et songez à tout ce que vous obtenez en équipement standard: radio AM-FM stéréo, sièges baquets inclinables, siège du conducteur comportant un appui lombaire, montre de bord électrique, vitres teintées, boîte de vitesses à 5 rapports, avertisseur sonore pour rappeler d'éteindre les phares, moquette à poil ras, siège à dossier 2/3 inclinable à l'arrière, dégivreur électrique de la lunette arrière, servo-freins à disque à l'avant et de nombreuses autres caractéristiques. En fait, nous n'offrons en

LA MAZDA 626 1981.
LA CONDUITE
D'UNE BMW,
LE LUXE ET LE STYLE
D'UNE MERCEDES...
UN PRIX ABORDABLE.

mazda
LA VOIR, C'EST L'AIMER.

option que la transmission automatique, la climatisation et un tout nouveau modèle de luxe qui comporte un volant inclinable, un toit ouvrant servo-actionné, une servodirection, un régulateur de vitesse, des vitres électriques, des roues d'aluminium, un système de son à quatre haut-parleurs, des phares antibrouillard et même un lave-phare. Bien sûr, la Mercedes offre la transmission automatique en équipement standard; mais elle n'offre même pas en option la boîte de vitesses à 5 rapports.

Et combien faut-il payer pour la conduite, la maniabilité et l'équipement standard de notre 626? Des milliers

de dollars de moins que la BMW 320i et moins de la moitié du prix de la Mercedes la moins chère.

Mais tous ces avantages sont sans intérêt s'ils ne durent pas. Et là encore, la 626 se compare avantageusement à la Mercedes: carrosserie d'acier soudée robuste, couchée de plastique entre les pièces de métal en contact, comme les joints de pare-brise, et finition d'une qualité supérieure. Et surtout, votre investissement est protégé des attaques de la rouille grâce au procédé d'électrodeposition de la peinture de Mazda.

Faites l'essai de la Mazda 626 1981; vous comprendrez que voir la 626, c'est l'aimer.

Mordu par un serpent

OSOYOOS, C.-B. (d'après PC) — Un homme d'Ososyoos a été mordu dimanche par un serpent à sonnettes sur la réserve Inkameen en Colombie-Britannique. Il est mort quelques heures après avoir été admis à l'hôpital. C'est la première fois depuis plus de 50 ans qu'une personne meurt de cette façon au Canada.

La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Lévis, sous le no 249483 Kerlen Factors Ltd. (ci-après appelée "Factors") a rétrocedé et transféré de nouveau à 90656 Canada Ltée faisant affaire sous la raison sociale Laboratoire Sanitaire Seco Inc. ci-après appelé "le client") 903, Lafontaine, Fribourg, sous-traitant en équipement sanitaire commercial.

Tout droit, titre et intérêt du Factors en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur du Factors en date du 20 avril 1979 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Lévis sous le no 228526.

Fait ce 29e jour de juin 1981.

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de la Compagnie Ferland & Bégin Ltée ayant sa principale place d'affaires à Lac Etchemin, Comté de Dorchester, P.Q. en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 6 juin 1981, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce le 20 mai 1977 sous le numéro 294936 et au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 12 juin 1980 sous le numéro 136439. Ville St-Georges, Beauce, le 11 août 1981.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Par: W. Carrier, Dir.

CHATEL AUTOMOBILES LTEE
1350, rue Bouvier
628-6336

JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC.
656, Graham-Bell, Ste-Foy
687-0753

Lévis
A. LACHANCE AUTOMOBILES INC.
529, route Kennedy, Lévis
837-8897

Matane
TRUCHON ET FILS ENR.
1780, rue de Phare ouest
562-0245

Petit Pabos
AUTOMOBILE PABOS ENR.
385-3436

Rimouski
AUTOMOBILES R.P. INC.
455, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
724-7888

St-Patrice-de-Beaurivage
AUTOMOBILES M. BLAIS
462, rue Principale
596-2124

Thetford-Mines
CENTRE DE L'AUTO AMIANTE INC.
410, boul. Smith sud
338-8877

Ville St-Georges-de-Beauce
GARAGE LEO VEILLEUX
13875, boul. Lacroix
228-2391

Vol du million: comparution du 2e suspect

par Michel TRUCHON
Le deuxième suspect dans "l'affaire du million" a eu à répondre à une brochette d'accusations, hier après-midi, relativement au plus important vol de l'histoire judiciaire de Québec.

Paul Tremblay, âgé de 32 ans, du 4897 de la rue Henri-Julien à Montréal, avait été appréhendé dans un chalet de Pointe-Calumet, près d'Oka à l'ouest de la métropole, dans la nuit de vendredi à samedi.

Il a été conduit à la centrale du parc Victoria en fin de semaine et a comparu hier matin devant le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix. Le magistrat a fixé l'audition de la requête en cautionnement au mercredi 26 août et en attendant l'accusé sera détenu à la prison d'Orsainville.

Tremblay est la deuxième personne à être mise en accusation relativement à cette spectaculaire affaire depuis cinq jours. Jeudi dernier, un autre Montréalais, Réal Boyte, âgé de 46 ans, avait été accusé de complot relativement au vol d'une somme de \$1.163.000 commis le matin du 28

juillet au dépôt central de la Banque Nationale, au 1951 de la 18e Rue à Québec.

Dix accusations

Selon les policiers, la perquisition qui a suivi l'arrestation de Paul Tremblay aurait permis aux enquêteurs de mettre la main sur une somme de \$46.000 en argent. L'arrestation de Tremblay est le fruit d'une action conjointe des deux équipes de détectives québécois dépêchés dans la région montréalaise, des enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal, et des agents de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Les autorités sont d'avis qu'au moins quatre hommes ont participé à l'audacieux vol du 28 juillet et l'arrestation des deux autres suspects ne serait qu'une question de jours.

Paul Tremblay a eu à répondre à dix accusations, hier, devant le juge Fortin.

Tout comme dans le cas de Boyte, on lui reproche d'avoir, entre le 22 juillet et le 28 juillet, à Montréal et

ailleurs dans la province, comploté pour commettre le vol de \$1.163.000 ainsi que l'enlèvement et la séquestration de trois personnes.

Les neuf autres accusations sont les suivantes:

— le ou vers le 20 juillet 1981, à Montréal, illégalement volé un véhicule moteur de marque Dodge 1978, enregistré sous un numéro inconnu, d'une valeur d'environ \$2.000 propriété du Service de personnel Express Ltée, du 170 Beaubien est à Montréal;

— le ou vers le 27 juillet, illégalement enlevé M. Fernand Pinel, sa femme, son enfant, avec l'intention

de les séquestrer;

— le ou vers le 27 juillet, à Québec, avoir utilisé une arme à feu, à savoir un revolver, lors de la perpétration de l'enlèvement de M. Pinel et de sa famille;

— le 27 et le 28 juillet, à Québec, sans autorisation légitime, séquestré M. Fernand Pinel, sa femme et son enfant;

— le 28 juillet, à Québec, sé-

questré M. Maurice Plante, Louisette Hamel, Michel Châteauevert, et d'autres employés de la Banque Nationale;

— les 27 et 28 juillet, à Québec, avoir utilisé une arme à feu, à savoir un revolver, lors de la séquestration de M. Pinel et des siens;

— le 28 juillet, à Québec, avoir utilisé un revolver lors de la séquestration des employés de la banque;

— le 28 juillet, à Québec, avoir volé à M. Maurice Plante, gérant de la succursale de la Banque Nationale sise au 1950 de la 18e Rue, une somme d'argent et d'espèces bancaires d'environ \$1.163.000 alors qu'il était armé d'un revolver;

— et finalement, le 28 juillet, d'avoir utilisé une arme à feu, à savoir un revolver, lors de la perpétration de ce vol.



Le Soleil: Gilles Lafond
Paul Tremblay, âgé de 32 ans, de Montréal, à sa sortie de la centrale de police de Québec, escorté par le sergent-détective André Pouliot.

Cap-Santé: un disparu retrouvé en piteux état

par Lucien LATULIPPE

Parti de Cap-Santé samedi soir, un citoyen de Charlesbourg a été porté disparu, dimanche. Il a été retrouvé vivant, mais dans un piteux état, hier midi, par l'agent Ronald Lussier, de la Sûreté du Québec, et son chien Grim. Il a été conduit d'urgence dans un hôpital de Québec.

La Sûreté du Québec précise que M. Clément Laplante, âgé de 59 ans, était chez un ami à Cap-Santé et qu'il était parti, samedi soir, à la suite d'une dispute. "Il était de mauvaise humeur", a précisé l'ami à la police.

Croyant que M. Laplante était rentré chez lui, l'ami n'a pas cru bon

d'en parler à personne. S'inquiétant de son absence, la famille a communiqué avec cet ami, dimanche soir, pour apprendre qu'il était parti.

Prévenue de la disparition, la Sûreté du Québec a entrepris des recherches, hier matin, et c'est ainsi que, vers 13h hier après-midi, M. Laplante a été trouvé non loin de la route 138, à environ 2.000 pieds de la maison qu'il avait quittée samedi soir.

Selon la SQ, le disparu aurait passé près de 36 heures à cet endroit par un temps des plus maussades. Souffrant déjà de rhumatisme, M. Laplante ne pouvait plus bouger. Il était ankylosé et presque frigorifié.

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

A cause de la grève des postes, la Régie des permis d'alcool du Québec tient à informer la population qu'il lui est impossible de transmettre à tous les journaux régionaux les demandes de permis d'alcool pour publication.

En conséquence, toute personne intéressée à connaître les demandes de permis d'alcool pourra le faire en consultant les quotidiens Le Soleil et La Presse.

De plus, la loi oblige chaque requérant de permis à afficher bien à la vue, à la porte de son établissement ou sur les lieux du futur établissement, un avis de sa demande.

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assenti et déposé à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente (30) jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être déposée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 125, rue Dalhousie, Québec ou 1, rue Notre-Dame est, Bureau 9-200, Montréal.

La Régie reprendra ses publications dans les journaux régionaux dès qu'il lui sera matériellement possible de le faire.

Québec, le 14 août 1981

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"CLUB RECREATIF DES ERABLES INC."	Club	1225, rue Chanoine-Morel Sillery (ville)
MALTAIS, Ghislain	(1) Bar sur Terrasse	69, rue St-Joseph Delisle (s.d.)
"LE GRUGOT ENR."		
LAVOIE, Roger	(1) Bar avec spectacles, permis additionnel	786, rue Bagot La Baze (ville)
"TAVERNE CHEZ GROS FILS"		
PROULX, Grégoire	(1) Épicerie	3352, Mountain View St-Hubert (ville)

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

SENTINELLE

51 CAPRI 1981

pour LIVRAISON IMMEDIATE

La voiture économique par excellence

- 4 cyl., 5 vitesses et automatique
- 6 cyl., automatique
- 8 cyl., automatique
- Toit en "T"
- Turbo

BESOIN URGENT DE VOITURES USAGÉES

Avec nos prix, SENTINELLE sera le dernier endroit que vous visiterez!

SENTINELLE

2000, BOUL. CHAREST OUEST, STE-FOY
(Sortie Jean-Talon nord) — Ouvert du lun. au vend. jusqu'à 22h. — 687-2210
CAPRI, LYNX, FIESTA, ZEPHYR, COUGAR, XR7, MARQUIS, LINCOLN, CAMIONS FORD

CORRECTIONS

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous nous assurons de prendre aussitôt des mesures adéquates dont celle d'aviser nos clients lors de leurs commandes.

Dans le supplément du Soleil du mardi 18 août:
Page 4, blouson de tweed, 36,01 de rabais, le prix de vente est 73,99.

Page 4, jupes-culottes mode, 24,00, dû à des circonstances incontrôlables, nous n'avons pas en main cette marchandise à notre magasin de Place Ste-Foy. Cependant, nous prenons les commandes.

Page 7, souliers de cuir, le prix courant est 80,00.

Page 11, ensemble Aronelle à 12,99, les aiguilles ne sont pas comprises.

Page 13, calculatrice Canon à 34,95, le modèle est FC53.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON

OUVERTURE

Nous sommes fiers de vous accueillir aux nouvelles

galeries de la capitale

UNE ROSE

sera offerte à chacun de nos 1.000 premiers visiteurs.

Venez voir notre assortiment de magnifiques fleurs coupées et plantes provenant de nos serres.

BIENVENUE A TOUS

Floriste Archer Inc.
Les galeries de la capitale
627-3458

La mode n'est pas une taille, c'est une idée.

Pennington

Tailles
16, 24, 36, 48, 14 1/2, 28 1/2

Tenues seyantes en tailles fortes.

Pennington

Tailles
16, 24, 36, 48, 14 1/2, 28 1/2

Le numéro un - c'est nous!

Pennington

Tailles
16, 24, 36, 48, 14 1/2, 28 1/2

Ouvrira bientôt aux Galeries de la Capitale

Pennington

Tailles
16, 24, 36, 48, 14 1/2, 28 1/2

SINGER CÉLÈBRE

100,000

MACHINES À COUDRE ÉLECTRONIQUES FABRIQUÉES AU QUÉBEC

FÊTEZ AVEC SINGER...

en achetant une machine à coudre Touch-Tronic™, la Diana, une exclusivité de Singer offerte à rabais considérable. Fabriquée au Québec par Singer, cette machine à bras libre, entièrement électronique, comporte des circuits à semi-conducteurs, des boutons-poussoirs pour la sélection des points, la boutonnière incorporée et de nombreux autres avantages en core pour faciliter et améliorer votre couture.

Au cours du mois, l'usine Singer à St-Jean-sur-Richelieu, atteindra une quantité de CENT MILLE machines à coudre DIANA fabriquées depuis 1976, unissant ainsi la technologie de l'ère spatiale à une tradition de fabrication de machines à coudre au Québec qui remonte à au-delà de 75 ans. Venez donc célébrer avec nous et

\$100

ÉCONOMISEZ

CHACUNE des machines à coudre Singer profite des 130 années d'expérience de notre entreprise, vous assurant ainsi un fonctionnement sûr et de nombreuses années fructueuses de couture. Nous vous offrons remise sur échange de n'importe quel modèle ou marque de machine, et facilités de paiement. Venez pour une démonstration des aujourd'hui chez

PLACE FLEUR DE LYS — Tél.: 529-9551
PLACE LAURIER — Tél.: 651-4021 / MAIL ST-ROCH — Tél.: 522-8128
LES GALERIES DE LA CAPITALE — Tél.: 627-5830
CARREFOUR CHARLESBOURG — Tél.: 626-9333 / GALERIES CHAGNON — Tél.: 837-6157

SINGER

*Une marque déposée de THE SINGER COMPANY
Usager inscrit: La Compagnie Singer du Canada Ltée

Rabais de 25%

Maintenant, vente pré-saison chez Sears. Venez voir notre super-sélection de vêtements d'hiver pour garçons et fillettes!



a — Parka Snorkel

Garanti 1 an usure normal. Confection polyuréthane hydrofuge. Doublure acrylique Acrilan. 4 poches. Glissière avant. Beige, marine. Nettoyage à sec. # 3 651.

36⁹⁷
Rég. \$49.98

b — Habits de neige 2 pièces

Hydrofuge, bourre nylon. Col acrylique détachable. 2 poches avant. Poignets tricot acrylique. Grandeurs: 8 — 14 ans. # 3 645

52⁴⁷
Rég. \$69.98

Ensemble de ski 2 pièces

Confection nylon. Pantalon droit. Glissière en plastique 4 poches. Poignets intérieurs en acrylique. Bourgogne/gris, marine/gris, laver à la machine, étendre pour sécher. # 3 234. (Non illustré)

39⁹⁷
Rég. \$54.98

Autres modèles d'habits de neige, Parka et ensembles de ski disponibles à un rabais de 25% dans le Rayon pour garçons.

Rayon 40 — Vêtements pour garçons

Préparez vos jeunes pour l'hiver dès maintenant!

c — "BOMBER", veston à bourre polyester. Confection polyester et coton, garnitures velours côtelé. Glissière avant en nylon. Col transformable. Laver à la machine, étendre pour sécher. Gris, tan. # 09 398 Tailles: 7 — 14 ans.

29⁹⁷
Rég. \$40

d — "MIDI", mélange laine et nylon. Bourre polyester résistante. Foulard détachable. Nettoyage à sec. Bourgogne, beige, bleu. Tailles: 7 — 14 ans. # 04 839.

52⁴⁷
Rég. \$70

2 autres modèles disponibles mais non illustrés. 8107 Rég. \$55... 39.97 0646 Rég. \$65... 48.67

e — Ensemble de ski 2 pièces. Confection polyester, bourre nylon. Poignets tricot, doublure aux genoux. Laver à la machine, étendre pour sécher. Gris, bleu, marine. Tailles: 7 — 14 ans. # 07 250.

52⁴⁷
Rég. \$70

Rayon 77 — Vêtements pour fillettes

Vos petits ne craignent pas l'hiver, revêtus de ces superbes vêtements de confection canadienne, ils seront à l'abri du froid!

f — Parka en nylon Dacron et polyester Hollofil. Lavable à la machine. Très léger et non allergène. Brun, marine. Tailles 4 — 6X. # 90 154.

36⁹⁷
Rég. \$49.98

g — Manteau très chaud, confection Dacron et polyester. Léger, non allergène. Fraise, bleu saphir. Tailles: 4 — 6X. # 94 500.

39⁹⁷
Rég. \$54.98

Rayon 29 — Vêtements pour enfants

h — Ensemble de neige 2 pièces. Veste très légère à bourre synthétique. Salopette doublée. Tailles: 4 — 6X.

Filles: Royal/fraise. # 97 127
Garçons: Gris/vin. # 97 103

44⁹⁷
Rég. \$59.98

k — Pour tout-petits, tenue 2 pièces en nylon. Veste à bourre acrylique. Salopette doublée. Rose caméo, bleu saphir. Tailles: 26 à 32 livres. # 95 505.

36⁹⁷
Rég. \$49.98

Tailles Canada Standard

la boutique
pour
garçon

Mode fillette

Sears le magasin de l'enfant

Sears vous offre plus

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportant à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée